



Department of
Post-Secondary
Education, Training
and Labour

Ministère de
l'Éducation
postsecondaire, de
la Formation et du
Travail

Annual Report
2012-2013

Rapport annuel
2012-2013



2012-2013 Annual Report

Published by:

Department of Post-Secondary Education, Training
and Labour
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2013

Cover:

Government Services

Printing and Binding:

Printing Services, Government Services

ISBN 978-1-55471-160-4

ISSN 1919-7675

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2012-2013

Publié par :

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la
Formation et du Travail
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Décembre 2013

Couverture :

Services gouvernementaux

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Services gouvernementaux

ISBN 978-1-55471-160-4

ISSN 1919-7675

Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

Your Honour,

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour, Province of New Brunswick, for the fiscal year ended March 31, 2013.

Respectfully submitted,



Hon. Jody Carr
Minister
Post-Secondary Education, Training and Labour
Fredericton, NB

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, province du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013.

Veillez agréer, votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le ministre,



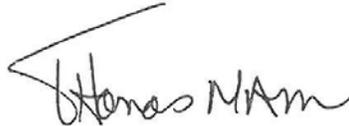
Hon. Jody Carr
Éducation postsecondaire, Formation et Travail
Fredericton (N.-B.)

The Honourable Jody Carr
Minister of Post-Secondary Education, Training and
Labour
Province of New Brunswick

Dear Sir,

I take pleasure in submitting the Annual Report of the New Brunswick Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for the fiscal year ended March 31, 2013.

Respectfully submitted,



Thomas Mann
Deputy Minister
Post-Secondary Education, Training and Labour
Fredericton, NB

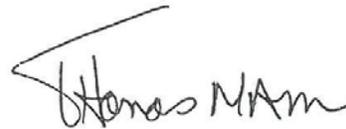
L'honorable Jody Carr
Ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et
du Travail
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Le sous-ministre,



Thomas Mann
Éducation postsecondaire, Formation et Travail
Fredericton (N.-B.)

TABLE OF CONTENTS

Introduction	4
Deputy Minister's Message	5
Departmental Overview	
<i>Vision</i>	8
<i>Mission</i>	8
<i>Statutes</i>	8
<i>Organizational Chart</i>	10
<i>PETL Service and Office Location</i>	12
<i>Communications and Marketing</i>	13
<i>Performance Excellence Process</i>	14
<i>Policy and Planning</i>	15
<i>Corporate Services</i>	16
<i>Official Language Compliance</i>	17
<i>Plan on Official Languages</i>	17
<i>Staffing Activity for Department</i>	19
<i>Public Interest Disclosure</i>	19

KEY FOCUS AREA: Supporting Employees and Employers

- *Regulating Minimum Standards of Employment for Workers* 20
- *Providing Conciliation and Mediation Service* 20
- *Assisting Injured Workers and Dependents with Workers' Compensation Matters* 21
- *Assisting Employers with Workers' Compensation Matters* 21

KEY FOCUS AREA: Informing New Brunswickers about the Labour Market

- *Conducting Research and Determining the Needs of the Labour Market* 22
- *Evaluating Departmental Programs and Services* ... 22
- *Supporting Interprovincial Mobility of Workers* 22

KEY FOCUS AREA: Helping New Brunswickers Continue Education

- *Providing Financial Assistance for Students* 23
- *Providing Financial and Other Assistance to Universities and Colleges* 23
- *Registration of Private Occupational Training Organizations* 24
- *New Brunswick College of Craft and Design* 24
- *Post-Secondary Education and Transformation* 24
- *Working Experience for Students* 25

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Message de sous-ministre	5
Vue d'ensemble du Ministère	
<i>Vision</i>	8
<i>Mandat</i>	8
<i>Lois</i>	8
<i>Organigramme</i>	11
<i>Services et emplacement des bureau de l'ÉPFT</i> 12	12
<i>Communications et Marketing</i>	13
<i>Processus d'excellence du rendement</i>	14
<i>Politique et planification</i>	15
<i>Service ministérielles</i>	16
<i>Conformité aux langues officielles</i>	17
<i>Plan en matière de langues officielles</i>	17
<i>Activité de dotation du Ministère</i>	19
<i>Les divulgations faites dans l'intérêt publique</i>	19

DOMAINE CLÉ VISÉ : Soutenir les employés et les employeurs

- *Règlement les normes d'emploi pour les travailleurs* 20
- *Service de conciliation et de médiation* 20
- *Aider les travailleurs blessés et les personnes à leur charge dans les dossiers relatifs aux indemnités pour accident du travail* 21
- *Prêter assistance aux employeurs dans les dossiers relatifs aux indemnités pour accident du travail* 21

DOMAINE CLÉ VISÉ : Informer les gens de Nouveau-Brunswick sur le marché du travail

- *Mener des recherches et cerner les besoins du marché du travail* 22
- *Évaluation des services et programmes du Ministère*
 22 |
- *Un appui à la mobilité interprovincial des travailleurs*
 22 |

DOMAINE CLÉ VISÉ : Aider les gens de Nouveau-Brunswick à poursuivre les études

- *Fournir une aide financière aux étudiants* 23
- *Fournir une aide financière et autre aux universités et aux collèges* 23
- *Enregistrement des organismes de formation professionnelle dans le secteur privé* 24
- *New Brunswick College of Craft and Design* 24
- *Transformation de l'éducation postsecondaire* 24
- *Apprentissage par l'expérience pour les étudiants*
 25 |

KEY FOCUS AREA: Increasing Literacy and Essential Workplace Skills

- *Providing Adult Learning Opportunities within Communities*..... 25
- *Delivery of Workplace Essential Skills (WES) Training in Workplace and the Community*..... 26

KEY FOCUS AREA : Certification and Trades Training

- *Apprenticeship Training and Certification*..... 26
- *General Education Development (GED)* 27
- *Adult High School Diploma*..... 27
- *Other Exams and Credentials* 27

KEY FOCUS AREA : The Ever-Growing Services of Public Libraries

- *Programs Based on Demographic Needs*..... 28
- *E-Learning Services* 29

KEY FOCUS AREA: Providing Training Opportunities for Job Seekers and Employers with Workplace Training Needs

- *Financial Assistance for Skills Development*..... 30
- *Gaining Necessary Work Experience*..... 30
- *Self-Employment Opportunities*..... 30
- *Reducing Employment Barriers of Persons with Disabilities* 30
- *Working Experience for Students*..... 31
- *Career Counselling Services*..... 31
- *Job Matching Services for Employers*..... 31
- *Wage Incentives for Employers*..... 31
- *Funding Agreements* 32
- *Atlantic Workforce Partnership*..... 33

KEY FOCUS AREA: Growing New Brunswick's Population

- *Immigration of Skilled Workers and Business Immigrants*..... 33
- *Repatriating and Retaining New Brunswick's Youth*..... 34
- *Helping Newcomers Settle and Integrate in the Community* 34

DOMAINE CLÉ VISÉ : Amélioration du taux d'alphabétisation et des compétences professionnelles essentielles

- *Offrir des possibilités d'apprentissage aux adultes dans les collectivités* 25
- *Offre de formation sur les compétences essentielles au travail (CET) dans les milieux de travail et la collectivité*..... 26

DOMAINE CLÉ VISÉ: Certification et formation dans les métiers

- *Formation par apprentissage et certification*..... 26
- *Évaluation en éducation générale (GED)* 27
- *Diplôme d'études pour adultes*..... 27
- *D'autres examens et pouvoirs*..... 27

DOMAINE CLÉ VISÉ: Des services de bibliothèque publique qui ne cessent de croître

- *Programmes fondés sur les besoins démographiques* 28
- *Services de formation en ligne*..... 29

DOMAINE CLÉ VISÉ : Offre d'occasions de formations aux chercheurs d'emploi et aux employeurs ayant des besoins de formation en milieu de travail

- *Aide financière pour le développement des compétences* 30
- *Acquisition de l'expérience de travail nécessaire*
- *Possibilités de travail autonome*..... 30
- *Diminution des obstacles à l'emploi pour les personnes handicapées*..... 30
- *Apprentissage par l'expérience pour les étudiants* .. 31
- *Services d'orientation professionnelle*..... 31
- *Services de jumelage emploi-travailleur pour les employeurs*..... 31
- *Bonification salariale pour employeurs* 31
- *Accords de financement*..... 32
- *Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique* 33

DOMAINES CLÉ VISÉ : Accroître le population du Nouveau-Brunswick

- *Immigration de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires* 33
- *Rapatriner et retenir des jeunes du Nouveau-Brunswick*..... 34
- *Aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer dans la collectivité* 34

Other Affiliations of the Department

- *Labour and Employment Board* 35
- *New Brunswick Community College (NBCC)* 35
- *Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)* 35
- *WorkSafeNB* 35
- *Maritime Provinces Higher Education Commission* 35
- *Human Rights Commission* 35

Financial Data 2012-2013

- *Departmental Revenue* 36
- *Special Purpose Revenue* 36
- *Departmental Expenditures* 37
- *Special Purpose Expenditures* 38
- *Summary of Special Operating Agency - NBCC, CCNB and NBCCD - Revenue and Expenditures* 40
- *Summary of Expenditures - Employment, Literacy and WES Programs* 41

Appendices

- *Descriptions of Employment Programs* 42
- *Descriptions of Student Financial Services Programs* 44
- *List of Publications and Surveys* 47

D'autres affiliations du Ministère

- *La Commission du travail et de l'emploi* 35
- *New Brunswick Community College (NBCC)* 35
- *Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)* 35
- *Travail sécuritaire NB* 35
- *Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes* 35
- *Commission des droits de la personne* 35

Données Financière 2012-2013

- *Recettes du Ministère* 36
- *Recette Compte A But Spécial* 36
- *Dépenses du Ministère* 37
- *Dépenses Compte a But Spécial* 38
- *Sommaire de L'organisme de Services Spéciaux - NBCC, CCNB et NBCCD - Recette et dépenses* 40
- *Résumé des dépenses - Programmes de l'emploi, de l'alphabétisation et CET* 41

Annexes

- *Descriptions des programmes d'emploi* 42
- *Descriptions des programmes des services financiers pour étudiants* 44
- *Liste des publications et sondages* 47

INTRODUCTION

This Annual Report provides summary information on the Department's programs and services as well as financial information for the fiscal year ending March 31, 2013.

The Department publishes other documents, including labour market surveys, which, together with the Annual Report, provide considerable information on the performance of programs and services.

For more information on any of the programs, services, or activities outlined, please contact the appropriate branch or visit the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour's website at www.gnb.ca/labour.

Additional copies of the Annual Report may be obtained from the Departmental Coordination Branch by contacting dpetlinfor@gnb.ca or by phone at (506) 453-2597

NOTE: The Annual Report was prepared prior to the publication of the Official 2012-2013 Financial Statements as stated in the Province of New Brunswick Public Accounts document. Consequently, the financial information reported herein may not reflect the final audited figures as reported in Public Accounts.

INTRODUCTION

Ce rapport annuel fournit des données récapitulatives sur les programmes et services du Ministère, ainsi que des renseignements financiers pour l'année financière terminée le 31 mars 2013.

Le ministère publie d'autres documents, notamment des enquêtes sur le marché du travail qui, avec le rapport annuel, fournissent des renseignements importants sur le rendement des programmes et services.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes, services et activités indiqués dans le présent rapport, communiquez avec la direction concernée ou consultez le site Web du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à www.gnb.ca/travail.

Vous pouvez obtenir des copies supplémentaires du rapport annuel auprès de la Direction de la coordination ministérielle, en communiquant avec dpetlinfo@gnb.ca ou par téléphone (506) 453-2597

NOTE : Le rapport annuel a été rédigé avant le dépôt des États financiers officiels 2012-2013, comme prescrit dans le document des Comptes publics du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, les données financières ci-jointes peuvent ne pas tenir compte des chiffres vérifiés définitifs tels que déclarés dans les Comptes publics.

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

I am proud to be Deputy Minister of a dynamic Department where every program and service plays a pivotal role in the economic development of our province and in the quality of life of our citizens. The Department was extremely active in the year supporting and contributing to many stakeholders who provide the glue to the social fabric of the Province.

Fair standards of employment and harmonious labour-management relations are essential to business productivity and efficiency. In 2012-2013, Post-Secondary Education, Training and Labour (PETL) delivered 99 information sessions on employment standards, intervened in 16 labour disputes that occurred while negotiating a collective agreement, mediated 81 grievances, and introduced a new initiative to provide voluntary mediation and facilitation services within the public sector and Crown Corporations. Next year, legislation governing workers' compensation will undergo a substantial review, the first in over 20 years.

Universities and colleges are playing an increasing role in propelling New Brunswick's economic development and competitiveness, especially in relation to Research and Development and innovation. PETL is pleased to have partnered with the post-secondary institutions on some of these endeavours and on efforts to cap tuition rates, develop a workable multi-year funding formula and to increase accessibility to post-secondary education.

In January 2013, PETL implemented, as a new component under the Workforce Expansion (WFE) program, the One-Job Pledge initiative through which employers are provided a wage incentive to create new positions for recent post-secondary graduates in the graduates' field of study. This initiative is expected to create up to 1,000 positions by the end of the next fiscal.

The regular Workforce Expansion program continues to provide wage subsidies for employees who are crucial to our economy but are ineligible for One-Job Pledge. The amount of subsidy depends on the type of job created and whether the potential employee is a member of a priority group. In 2012-2013, 1,584 persons were assisted through WFE, up from 1,346 the previous year.

Other employment programs continue to be delivered to

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Je suis fier d'être le sous-ministre d'un ministère dynamique où chaque programme et service joue un rôle essentiel dans le développement économique de notre province et dans la qualité de vie de nos citoyens. Le ministère a été très actif au cours de l'année en appuyant beaucoup d'intervenants qui forment le tissu social de la province et en faisant des contributions auprès de ces derniers.

Des normes d'emploi équitables et des relations harmonieuses entre les employés et les employeurs sont essentielles à la productivité et à l'efficacité opérationnelles. En 2012-2013, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT) a offert 99 séances d'information sur les normes d'emploi, est intervenu dans 16 conflits de travail qui sont survenus durant la négociation d'une convention collective, a assuré la médiation de 81 griefs et a présenté une nouvelle initiative visant à fournir des services de médiation et de facilitation volontaires dans le secteur public et dans les corporations de la Couronne. L'année prochaine, la loi applicable à l'indemnisation des accidents du travail fera l'objet d'un examen important, le premier en plus de 20 ans.

Les universités et les collèges jouent un rôle de plus en plus important dans l'avancement du développement économique et de la compétitivité du Nouveau-Brunswick, en particulier en matière de recherche et développement et d'innovation. L'ÉPFT est fier de s'être associé aux établissements d'enseignement postsecondaire pour certains de ces projets et pour les efforts visant à plafonner les droits de scolarité, à élaborer une formule de financement pluriannuelle viable et à améliorer l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire.

En janvier 2013, l'ÉPFT a mis en œuvre, à titre de nouveau volet du programme Accroissement de l'emploi, l'initiative Promesse d'emploi dans laquelle les employeurs reçoivent une subvention salariale pour créer des nouveaux postes destinés aux récents diplômés de niveau postsecondaire dans leurs domaines d'études. Dans le cadre de cette initiative, jusqu'à 1 000 postes devraient être créés d'ici à la fin du prochain exercice financier.

Le programme régulier Accroissement de l'emploi continue de fournir des subventions salariales aux employés qui sont essentiels pour notre économie. Le montant de la subvention dépend du type d'emploi créé et si l'employé potentiel est membre d'un groupe prioritaire. En 2012-2013, 1 584 personnes ont reçu une aide dans le cadre de ce programme, ce qui représente une augmentation de 1 346 personnes par rapport à l'année dernière.

D'autres programmes d'emploi continuent d'être offerts

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

meet the labour market and economic needs of the province. These programs are available primarily through agreements we have negotiated with the Federal government.

Through this Department, New Brunswick was the provincial/territorial lead on discussions with the Federal government concerning changes to the Employment Insurance (EI) program, especially in regards to workers in seasonal industries.

After extensive review, the new *Apprenticeship and Occupational Certification (AOC) Act* became effective on July 30, 2012, establishing a new governance model and rendering the Apprenticeship and Occupational Certification Board more policy and decision-making authority, particularly in relation to prerequisites for program registration, designation of voluntary occupations, and exemptions for tasks associated with compulsory occupations.

To help offset the implications of our aging population, marketing efforts are targeted to attract highly skilled and entrepreneurial immigrants who will fill provincial labour market needs and support business and employment expansion. In 2012-2013, 325 skilled workers and 304 business applicants were approved for immigration. A number of projects were funded throughout the province to help build the infrastructure necessary for the settlement and integration of newcomers.

These are just some of our achievements over the past year, which were made possible by the dedication and expertise of PETL's employees and the strong, collaborative partnerships we have cultivated with our stakeholders, who range from university and college presidents to union leaders, training providers, First Nations, employers, business leaders, youth, older workers, persons with disabilities and various community-based service providers.

PETL relies heavily on the work of our regional offices. This became increasingly apparent to me when I completed my regional tour of the province last fall. Many of our regional employees have long-standing relationships with local stakeholders and have a leadership role in their communities.

I am proud of the hard work of our regional staff and our central office employees. Their passion and dedication is

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

pour répondre aux besoins du marché du travail et aux besoins économiques de la province. Ces programmes sont disponibles principalement grâce à des ententes que nous avons négociées avec le gouvernement fédéral.

Par l'entremise du Ministère, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été le responsable provincial et territorial des discussions avec le gouvernement fédéral touchant les modifications apportées au régime d'assurance-emploi, en particulier en ce qui concerne les travailleurs des industries saisonnières.

À la suite d'un examen exhaustif, la nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle* est entrée en vigueur le 30 juillet 2012, établissant ainsi un nouveau modèle de gouvernance et rendant la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle plus responsable en matière de politiques et de prises de décisions, notamment en ce qui concerne les conditions préalables pour s'inscrire à un programme, la désignation des professions volontaires et les exemptions aux tâches associées aux professions obligatoires.

Afin d'atténuer les répercussions rattachées au vieillissement de la population, des efforts de marketing sont déployés pour attirer des entrepreneurs immigrants hautement qualifiés, qui combleront les besoins du marché du travail de la province et soutiendront les affaires ainsi que l'expansion au niveau de l'emploi. En 2012-2013, 325 travailleurs qualifiés et 304 requérants de la catégorie affaire ont été approuvés pour immigrer. Un certain nombre de projets ont été financés dans la province pour construire l'infrastructure nécessaire à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants.

Voilà seulement quelques-unes de nos réalisations au cours de la dernière année. Elles ont été rendues possibles grâce au dévouement et à l'expertise des employés de l'ÉPFT et aux partenariats solides axés sur la collaboration que nous avons entretenus avec nos intervenants, qui vont des recteurs des universités et des collègues aux chefs syndicaux, aux fournisseurs de formation, aux Premières Nations, aux employeurs, aux chefs d'entreprises, aux jeunes, travailleurs âgés, personnes handicapées et aux divers fournisseurs de services communautaires.

L'ÉPFT compte beaucoup sur le travail des bureaux régionaux. Ce fait m'est devenu de plus en plus évident lorsque j'ai effectué mes tournées régionales dans la province l'automne dernier. Beaucoup de nos employés des bureaux régionaux entretiennent des relations de longue date avec des intervenants locaux et jouent un rôle de leadership dans leur collectivité.

Je suis fier de l'excellent travail accompli par les membres du personnel des bureaux régionaux et du bureau central.

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

matched only by the expertise and competence that they bring to the table.

I am a firm believer that if we want to keep employees engaged we need to keep employees informed. This means ensuring that employees understand their fit in the organization and how programs and services are aligned, and keeping them current on the progress we are making as a Department on government renewal, performance excellence and the Strategy Map of both GNB and the Department. It also means respecting their invaluable insights as workers in the field.

With a collaborative, team-approach, PETL will move forward in 2013-2014 with increasing success in growing our economy, with fervour to find and implement solutions to our labour market and economic development challenges, and to do all of this within a culture of continuous improvement.

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Leur passion et leur dévouement correspondent à leur expertise et aux compétences qu'ils possèdent.

Je crois fermement que si nous voulons que les employés demeurent engagés, que nous devons les garder informés. Cela signifie que nous devons nous assurer que les employés comprennent quelle place ils occupent dans l'organisme et comment les programmes et les services sont alignés. Nous devons également les garder au courant sur le progrès du Ministère relativement au renouvellement du gouvernement, à l'excellence du rendement et au schéma stratégique (GNB et Ministère). Cela signifie aussi que nous devons respecter leurs points de vue précieux à titre de travailleurs sur le terrain.

En adoptant une approche de collaboration et d'équipe, l'ÉPFT continuera en 2013-2014 d'accroître les réussites relatives à la croissance de l'économie, avec une ferveur visant à trouver et à mettre en œuvre des solutions pour relever les défis du marché du travail et du développement économique. Il fera tout ceci en respectant une culture d'amélioration continue.

DEPARTMENTAL OVERVIEW**VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE****Vision**

A stronger economy and an enhanced quality of life, while living within our means.

Vision

Une économie plus robuste et une meilleure qualité de vie en vivant selon nos moyens.

Mission

Foster an educated and productive population by providing leadership, programs and services contributing to a prosperous New Brunswick

Mission

Favoriser une population éduquée et productive en fournissant un leadership, des programmes et des services qui contribuent à la prospérité du Nouveau-Brunswick

Statutes

STATUTES ADMINISTERED BY THE DEPARTMENT OF POST-SECONDARY EDUCATION, TRAINING AND LABOUR AND OTHER STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF POST-SECONDARY EDUCATION, TRAINING AND LABOUR

Adult Education and Training Act

Apprenticeship and Occupational Certification Act

*Blind Workmen's Compensation Act**

Degree Granting Act

Employment Development Act

*Employment Standards Act**

*Firefighters Compensation Act**

*Fisheries Bargaining Act**

Higher Education Foundation Act

*Human Rights Act**

*Industrial Relations Act**

*Labour and Employment Board Act**

Labour Market Research Act

Maritime Provinces Higher Education Commission Act

New Brunswick Community Colleges Act

New Brunswick Public Libraries Act

Lois

LOIS MISES EN APPLICATION PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL ET D'AUTRE LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL

Loi sur l'enseignement et la formation destinés aux adultes

Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle

*Loi sur les accidents de travail des aveugles**

Loi sur l'attribution de grades universitaires

Loi sur le développement de l'emploi

*Loi sur les normes d'emploi**

*Loi sur l'indemnisation des pompiers**

*Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche**

Loi sur les fondations pour les études supérieures

*Loi sur les droits de la personne**

*Loi sur les relations industrielles**

*Loi sur la Commission du travail et de l'emploi**

Loi sur la recherche portant sur le marché du travail

Loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick

Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

*New Brunswick Public Libraries Foundation Act**

*Occupational Health and Safety Act**

Post-Secondary Student Financial Assistance Act

*Private Occupational Training Act**

Public Service Labour Relations Act

*Silicosis Compensation Act**

*Special Payment to Certain Dependent Spouses of Deceased Workers Act**

*Workers' Compensation Act**

*Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act**

* Statutes under the jurisdiction of the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour and administered in whole or in part by an agency, board, or commission.

*Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick**

*Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail**

Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire

*Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé**

Loi relative aux relations de travail dans les services publics

*Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose**

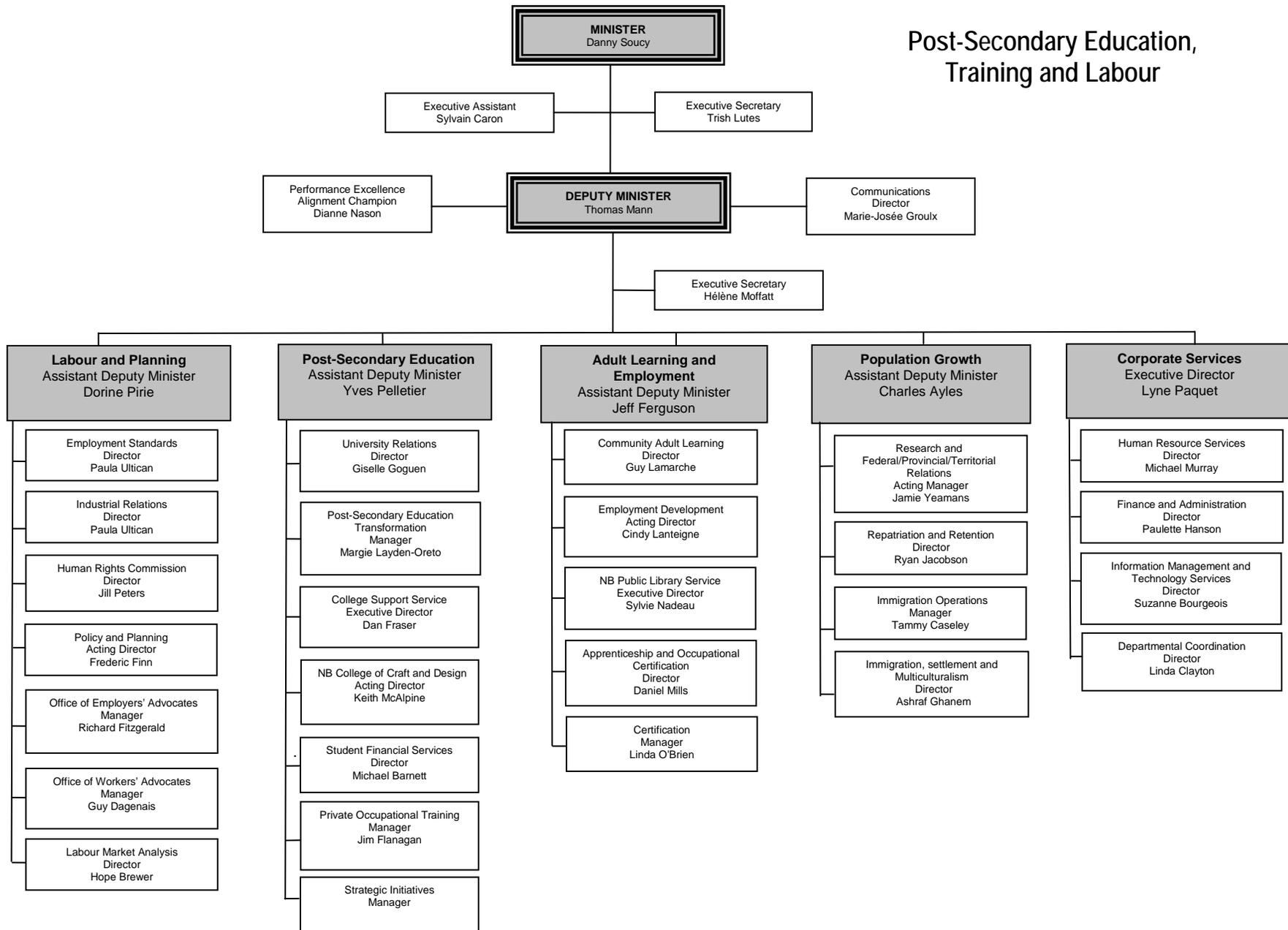
*Loi sur le paiement spécial destiné à certains conjoints à charge de travailleurs décédés**

*Loi sur les accidents du travail**

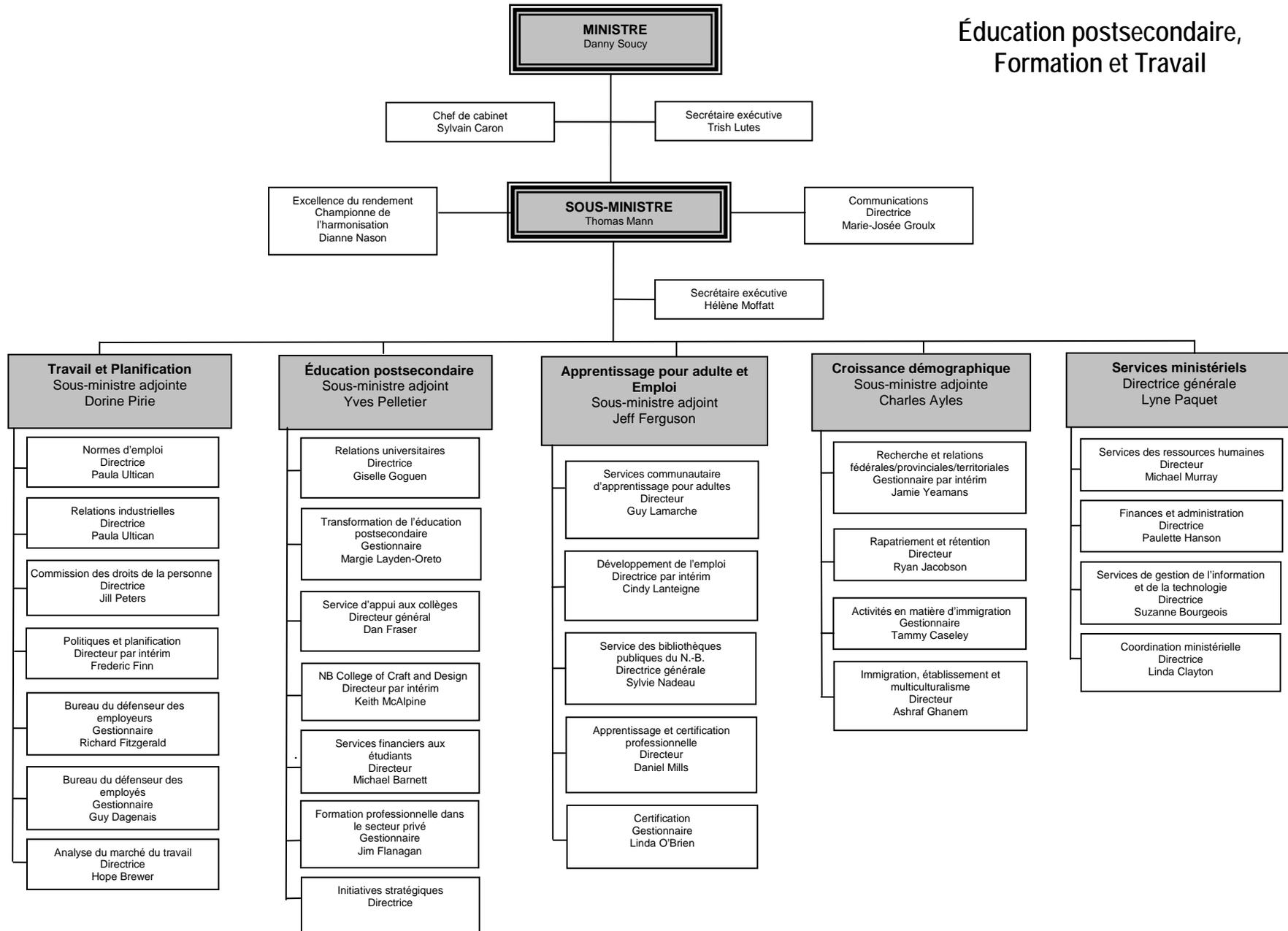
*Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail**

* Lois relevant de la compétence du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et mises en application en tout ou en partie par un organisme, conseil ou commission.

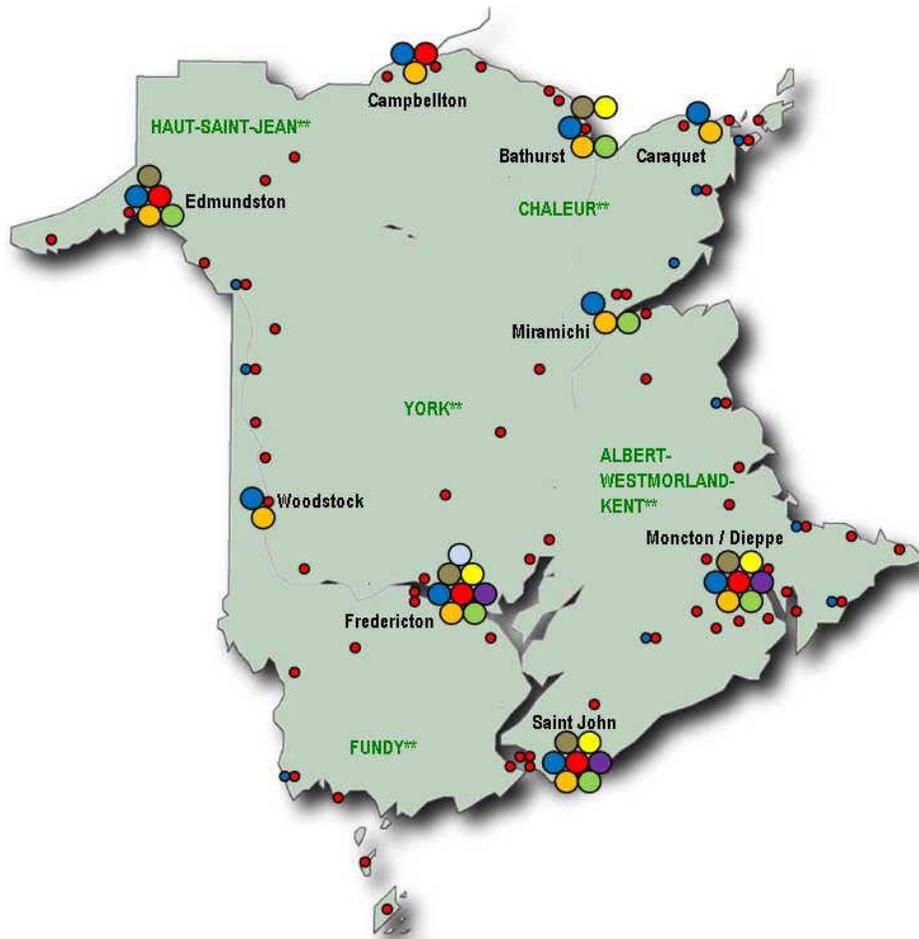
Post-Secondary Education, Training and Labour



Éducation postsecondaire, Formation et Travail



PETL Services and Office Locations / Services et locations des bureaux de l'ÉPFT



- Employment and Continuous Learning Services ● - Satellite Offices *
Services d'emploi et d'apprentissage continu ● - Bureaux satellites *
- Apprenticeship and Occupational Certification / Apprentissage et certification professionnelle
- Workers' Advocate / Défenseur des employés
- Employers' Advocate / Défenseur des employeurs
- Employment Standards / Normes d'emploi
- Library Region Headquarters ● - Public Libraries**
Bureau régional pour la région de bibliothèques ● - Bibliothèque publique**
- Human Rights Commission / Commission des droits de la personne
- NBCCD - College of Craft and Design

* Employment and Continuous Learning Services are also offered in Shippagan, Tracadie-Sheila, Néguaq, Grand-Falls, Perth-Andover, Sussex, St. Stephen, Richibucto, Sackville and Shediac.

* Services d'emploi et d'apprentissage continu sont offerts à Shippagan, Tracadie-Sheila, Néguaq, Grand-Falls, Perth-Andover, Sussex, St. Stephen, Richibucto, Sackville et Shediac

** In addition to 5 Regional Headquarters, New Brunswick has 63 public libraries as follows: 11 in Chaleur Region, 14 in York Region, 12 in Haut-Saint-Jean Region, 16 in Albert-Westmorland-Kent Region and 10 in Fundy Region. There are also 2 bookmobiles in York Region and 1 bookmobile in Chaleur.

** En plus du 5 bureau régional, le Nouveau-Brunswick à 63 bibliothèque publiques comme suit : 11 dans la Région Chaleur, 14 dans la Région York, 12 dans la Région Haut-Saint-Jean, 16 dans la Région Albert-Westmorland-Kent et 10 dans la Région de Fundy. Il y a aussi 2 bibliobus dans la Région York et 1 bibliobus en Chaleur.

Communications and Marketing

PETL communicates with New Brunswickers through a number of communications channels (e.g., media relations, marketing and public awareness campaigns, and the Department's website) to ensure the public and targeted stakeholders are aware of the services, programs, investments, initiatives and policy direction of the Department.

In 2012-2013, PETL produced 50 news releases, organized over 20 events and news conferences, and responded to approximately 550 media inquiries. In addition, communications materials were provided for legislative activities and the Department's website was updated on a continuous basis.

Some key communications efforts over the year included: communicating legislative changes to the *Apprenticeship and Occupational Certification Act*; launching the One-Job Pledge program that is intended to create jobs for recent post-secondary graduates; and launching a Workplace Essential Skills training program targeted at those workers affected by the termination of the federal five-week extended employment insurance pilot program.

PETL developed and implemented several marketing campaigns, including efforts to increase use of our provincial employment programs, awareness of New Brunswick College of Craft and Design programs, youth awareness of employment standards, participation in apprenticeship programs, participation in the library summer reading program, and awareness of the library service's growing electronic collection and new resources and services for persons with print disabilities. The Department also expanded international marketing efforts to increase immigration to New Brunswick.

Communications et marketing

L'ÉPFT communique avec les Néo-Brunswickois grâce à un certain nombre de canaux de communication (par exemple, les relations avec les médias, le marketing et les campagnes de sensibilisation du public et le site Web du Ministère) afin de s'assurer que le public et les intervenants ciblés soient au courant des services, des programmes, des investissements, des initiatives et des directives du Ministère.

En 2012-2013, l'ÉPFT a émis 50 communiqués de presse, organisé plus de 20 événements et conférences de presse et répondu à quelque 550 demandes des médias. En outre, du matériel de communication a été fourni pour les activités législatives et le site Web du Ministère a été mis à jour sur une base régulière.

Des efforts de communication clés effectués durant l'année comprennent : la communication des modifications législatives à la *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle*, le lancement du programme Promesse d'emploi qui vise à créer des emplois pour les nouveaux diplômés de niveau postsecondaire, et le lancement du programme Compétences essentielles au travail destiné aux travailleurs touchés par la cessation du programme pilote fédéral de cinq semaines sur l'assurance-emploi prolongée.

L'ÉPFT a développé et mis en œuvre plusieurs campagnes de marketing, y compris des efforts visant à accroître l'utilisation de nos programmes d'emploi provinciaux, la sensibilisation au New Brunswick College of Craft and Design, la sensibilisation des jeunes aux normes d'emploi, la participation à des programmes d'apprentissage, la participation au Club de lecture d'été des bibliothèques publiques, et une plus grande sensibilisation à la Bibliothèque numérique du Nouveau-Brunswick qui ne cesse de croître, ainsi qu'aux nouvelles ressources et aux nouveaux services des collections électroniques pour les personnes souffrant d'une incapacité à lire les imprimés. Le Ministère a également élargi ses efforts de marketing international afin d'accroître l'immigration au Nouveau-Brunswick.

In October 2012, the Department became one of six departments under the second of three groups to adopt the Performance Excellence Process (PEP). It is a government-wide approach to managing strategy and organizational performance and is being rolled out to all departments and agencies in "waves" (phases). This initiative is intended to change both the culture of government and how government works, while providing the best possible value for taxpayers.

For PETL this means developing a culture of continuous improvement and performance excellence by:

- aligning with GNB strategy and clearly communicating our strategic goals with all staff through the development of a departmental strategy map;
- measuring our strategic progress using a balanced scorecard; and
- focussing on continuous improvement, especially formal Lean Six Sigma process improvement, a results-oriented approach that uses data to drive improvement decisions and to sustain the changes.

The Department established a Leadership Team, comprising division heads and selected senior managers, including regional Directors, to guide the implementation of performance excellence within the Department.

The Department has added staff: an Alignment Champion to coordinate performance excellence activities, and two Process Improvement Facilitators to undertake 6 to 8 Continuous Improvement projects annually.

The Deputy Minister made a regional tour in the Fall to introduce staff to the Performance Excellence concept.

En octobre 2012, le ministère est devenu l'un des six ministères du deuxième groupe (sur trois) à adopter le processus d'excellence du rendement. Il s'agit d'une approche utilisée à l'échelle du gouvernement pour gérer la stratégie sur le rendement et le rendement organisationnel. Elle sera mise en œuvre par « vagues » (phases) dans tous les ministères et tous les organismes. L'objectif de cette initiative est de changer la culture du gouvernement et la façon dont le gouvernement fonctionne, tout en fournissant la meilleure valeur possible aux contribuables.

Dans le cas de l'ÉPFT, cela signifie l'élaboration d'une culture d'amélioration continue et d'excellence du rendement en faisant ce qui suit :

- nous aligner à la stratégie du GNB et bien communiquer nos objectifs stratégiques à tous les membres du personnel par l'élaboration d'un schéma stratégique ministériel;
- mesurer nos progrès stratégiques en utilisant un tableau de bord équilibré; et
- nous concentrer sur l'amélioration continue, particulièrement en utilisant la méthode officielle de Lean Six Sigma en matière d'amélioration des processus, une approche axée sur les résultats qui utilise des données pour faciliter la prise de décisions visant à améliorer et appuyer les changements.

Le ministère a mis sur pied une équipe de leadership. Elle est composée de chefs de la Division et de certains cadres supérieurs, dont les directeurs régionaux, et a pour objectif d'orienter la mise en œuvre du processus d'excellence du rendement au Ministère.

Le ministère a ajouté des membres du personnel, soit un champion de l'harmonisation pour coordonner les activités d'excellence du rendement, et deux facilitateurs de l'amélioration des processus, qui entreprendront annuellement de 6 à 8 projets relatifs à l'amélioration continue.

Le sous-ministre a fait une tournée régionale cet automne pour présenter au personnel le concept de l'excellence du rendement.

Policy and Planning services are provided to all divisions of the Department to assist in the achievement of Government priorities. These services include: policy development, analysis and advice; development of legislative proposals; legislature support and coordination; ensuring productive interdepartmental and intergovernmental linkages; administration of the *Right to Information and Protection of Privacy Act* (RTIPPA); and administration responsibilities associated with the Agencies, Boards and Commissions under the authority of the Department's Minister.

Policy and planning services were provided in 2012-2013 to support several significant projects including:

- Proclamation of the new *Apprenticeship and Occupational Certification Act*, part of government's commitment to accountability and ensuring skills training opportunities continue to match the needs of the labour market;
- Supported the implementation of a Child's Rights Impact Assessment on government policy decisions; and,
- Responses to 15 requests under *Right to Information and Protection of Privacy*.

Les services de la Direction des politiques et de la planification sont offerts à toutes les divisions du Ministère pour faciliter la mise en œuvre des priorités du gouvernement. Parmi les services offerts, on trouve notamment : l'élaboration et l'analyse de politiques ainsi que les conseils en matière de politiques; la préparation de propositions législatives; la coordination et le soutien législatifs; le maintien des liens fructueux interministériels et intergouvernementaux; l'administration de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* (LDIPVP) et la prise en charge des responsabilités d'administration en lien avec les organismes, les conseils et les commissions sous l'autorité du ministre.

Les services de la Direction des politiques et de la planification ont été offerts en 2012-2013 afin de soutenir plusieurs projets importants, dont les suivants :

- la promulgation de la nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle*, qui s'inscrit dans l'engagement du gouvernement à appliquer le principe de la responsabilité et à faire en sorte que les possibilités de formation professionnelle continuent de correspondre aux besoins du marché du travail; l
- a mise en place d'un processus d'étude d'impact sur les droits de l'enfant pour les décisions du gouvernement en matière de politiques;
- la préparation de réponses à 15 demandes déposées en vertu de la Loi sur le droit à l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Corporate Services

Corporate services are integral to the effective and efficient operation of the Department. These services provide senior management and staff with administrative office support and specialized services in the areas of: 1) foundational human resource services; collective-bargaining negotiation; performance management; and strategic employee recruitment, selection, and retention, including employee engagement and talent management; 2) effective information and records management in compliance with rights to information and privacy; 3) information technology, systems integration, application development, and IT solutions; 4) facilities management and safety; and 5) financial services, including objective internal audit and consultation.

Also included with financial services is the management of outstanding student loans. In 2012-2013 alone, the Department collected nearly \$5.2M on defaulted provincial student loans. In collaboration with the Federal government and external auditors, the Department also completed several audit reports relating to student loans.

While corporate services focus on the internal needs of the Department, some of the services also have a direct impact on the public. Three examples in 2012-2013 include: the development and implementation of a new CAFÉ system that significantly expedites the processing of student loan applications, allowing students quicker access to their loan documents; the development and implementation of Contact-NB.net which integrates all employment counseling service providers in one system, helping to ensure that persons seeking counseling receive the kind of intervention that they need; and the completion of renovations and net upgrades to the New Brunswick College of Craft and Design.

Corporate Services also include coordinating responses to central government requests and to Ministerial and Deputy Minister correspondence, and preparing and managing various briefing systems in anticipation of presentations before the Legislature.

Services ministériels

Les services ministériels jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement efficace et efficient du Ministère. Ils offrent au personnel et aux cadres supérieurs un soutien administratif et des services spécialisés dans les domaines suivants : 1) services de ressources humaines de base; négociation des conventions collectives; gestion du rendement; recrutement stratégique, sélection et maintien en poste des effectifs, y compris engagement des employés et gestion de talents; 2) gestion efficace de l'information et des documents conformément au droit à l'information et à la protection de la vie privée; 3) technologies de l'information, intégration de systèmes, développement d'applications et solutions de la technologie de l'information; 4) gestion des installations et sécurité; 5) services financiers, y compris une vérification interne et des services de consultation objectifs.

Les services financiers s'occupent également de la gestion des prêts aux étudiants non remboursés. En 2012-2013, près de 5,2 millions de dollars de prêts aux étudiants du Nouveau-Brunswick en souffrance ont été recouverts par Le ministère. De plus, en collaboration avec le gouvernement fédéral et des vérificateurs externes, le ministère a produit plusieurs rapports de vérification relativement aux prêts étudiants.

Bien que les services ministériels s'emploient surtout à répondre aux besoins internes du Ministère, certains services dispensés ont des incidences directes sur le public. Les trois situations suivantes survenues en 2013-2014 en sont un bon exemple : le développement et la mise en œuvre d'un nouveau système CAFÉ qui permet d'accélérer considérablement le processus de traitement des demandes de prêts tout en permettant aux étudiants d'avoir accès plus rapidement à leurs documents de prêt d'études; l'élaboration et le lancement de Contact-NB.net, un système qui regroupe tous les fournisseurs de services de counseling d'emploi, les personnes qui sollicitent ces services reçoivent ainsi l'intervention dont elles ont besoin; l'achèvement des travaux de rénovation au New Brunswick College of Craft and Design et la mise à niveau de son réseau Internet

Les services ministériels sont également chargés de coordonner les réponses aux demandes de renseignements du gouvernement central et de donner suite à la correspondance du ministre et du sous-ministre, ainsi que de préparer et de gérer divers systèmes de notes d'information en prévision des présentations à préparer avant l'ouverture de l'Assemblée législative.

Official Language Compliance

One complaint was lodged in 2012-2013 under the *Official Languages Act*. The complaint concerned the quality of French in a recorded message at one of PETL's regional offices. Concerns over the automated message were addressed. The Commissioner of Official Languages suggested a review of automated messages for all regional offices. The review was completed and standards were established to monitor the recordings.

Plan on Official Languages

The Department is actively rolling out the *Departmental Implementation Plan* under the guiding document of *Government Plan on Official Languages Official Bilingualism - A Strength 2011-2013*. The Department's activity plan, developed by senior leaders, is implemented by the Human Resource Services Branch. The activities under the four focus areas listed below meet Departmental obligations under the *Official Languages Act*, and promote positive action for the development of our linguistic communities.

Focus 1: Language of Service

- Development of the concept and costing of an assessment tool of the delivery of services in both official languages:
 - Survey was created and released to all employees to measure the level of knowledge of employees on the Language of Service and the Language of Work policies. Results were compiled into a comprehensive report.

Focus 2: Language of Work

- Challenge to be set up amongst branches to see who can get the greatest number of employees to complete the official languages iLearn modules:
 - In lieu of a competition, the Department, made it mandatory for all employees to complete the Language of Service and Language of Work iLearn modules. The Minister donated a gift and the names of all employees who completed the iLearn modules were entered into a draw for the prize. The information to all employees was released via memo. The completion rate of both iLearn modules increased with this initiative
- Performance reviews must be offered and conducted in the employee's official language of choice:
 - HR Consultants delivered information sessions on Performance Management to all Managers throughout the province

Conformité aux langues officielles

Une plainte a été déposée en 2012-2013 en vertu de la Loi sur les langues officielles. La plainte portait sur la qualité du français dans un message enregistré pour l'un des bureaux régionaux du ministère de l'ÉPFT. La Commissaire aux langues officielles a suggéré l'examen des messages automatisés pour tous les bureaux régionaux. L'examen a été achevé et les normes ont été établies pour surveiller les enregistrements.

Plan en matière de langues officielles

Le ministère déploie activement le *Plan de mise en œuvre ministériel* dans le cadre du document directeur intitulé *Plan sur les langues officielles : Le bilinguisme officiel – Une force 2011-2013*. Le plan d'activités, élaboré par des cadres supérieurs, est mis en œuvre par la direction des Services des ressources humaines. Les activités des quatre domaines clés ci-dessous respectent les obligations ministérielles en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et font la promotion des interventions positives relatives au développement de nos communautés linguistiques.

Point de mire 1: Langue de service

- Développement du concept d'un outil d'évaluation de la quantité de services offerts dans les deux langues officielles.
 - Un sondage a été créé et présenté aux employés pour mesurer le niveau de connaissances des employés quant à la langue de service et à la langue de travail. Les résultats ont été compilés dans un rapport exhaustif.

Point de mire 2: Langue de travail

- Un défi sera lancé aux directions pour déterminer laquelle parmi elles peuvent inciter le plus grand nombre d'employés à terminer le module iLearn sur les langues officielles.
 - À la place de tenir une compétition, le ministère a rendu obligatoire la réalisation des modules iLearn sur la langue de service et la langue de travail. Le ministre a fait don d'un cadeau et les noms de tous employés qui ont terminé les modules ont été inscrits à un tirage pour gagner le cadeau en guise de prix. Les renseignements ont été communiqués aux employées au moyen d'une note de service. Le taux d'achèvement des deux modules iLearn a augmenté grâce à cette initiative.
- Les évaluations du rendement doivent être offertes et réalisées dans la langue officielle choisie par l'employé.
 - Les conseillers en RH ont organisé des séances d'information sur la gestion du rendement à l'intention de tous les gestionnaires dans la province.

- Formalize the current practices and procedures into a policy on the prioritizing and funding of the translation of documents:
 - Human Resource Services researched existing Translation processes and procedures and developed a survey on the utilization of the Translation Bureau's services and familiarity of translation costs, which it forwarded to all directors for completion. Guidelines to standardize the translation process were developed.
- Implementation of Department of Human Resources (DHR) toolkit:
 - A section on the DHR toolkit was added to PETL's checklist of documents to provide in the Orientation package for new employees.

Focus 3: Promotion of the official languages

- Use Senior Management meetings and the Department's newsletter as opportunities to convey messages on bilingualism:
 - Human Resources sent regular updates to be included in the newsletters around official languages items such as mandatory iLearn modules, employee survey, etc

Focus 4: Knowledge of the legislation and other obligations

- Encouraged employees to review the current *Acts, regulations* and policies available on the Department's website:
 - This was initiated by the mandatory iLearn modules and the Survey to all PETL employees.

Conclusion

- No cost was associated with survey to all employees.
- No cost was associated with survey to all Directors regarding translation.
- Mandatory iLearn modules- increased the completion rate of both the "Language of Work" and the "Language of Service" iLearn modules.
- Raised overall awareness and knowledge of Official Languages within PETL

- Officialisation des pratiques et procédures actuelles au moyen d'une politique concernant la détermination de la priorité des documents à traduire et le financement de ces derniers.
 - Les Services des ressources humaines ont étudié les processus et les procédures actuelles en matière de traduction. Ils ont ensuite créé un sondage sur l'utilisation des services offerts par le Bureau de traduction et la connaissance des coûts des services de traduction. Tous les directeurs ont reçu le sondage afin de le remplir. Des lignes directrices pour normaliser le processus en matière de traduction ont été élaborées.
- Mise en œuvre de la trousse du ministère des Ressources humaines (MRH).
 - Une partie de la trousse du MRH a été ajoutée aux documents de la liste de contrôle de l'ÉPFT afin qu'ils figurent dans la trousse d'orientation à l'intention des nouveaux employés du Ministère.

Point de mire 3 : Promotion des langues officielles

- Diffusion de messages sur le bilinguisme grâce aux réunions de la haute direction et au bulletin du Ministère.
 - Les Services des ressources humaines font régulièrement publier des mises à jour dans le bulletin sur des sujets concernant les langues officielles comme les modules iLearn obligatoires et les sondages auprès des employés.

Point de mire 4 : Accroissement des connaissances des dispositions législatives et des autres obligations

- Encouragement des employés à se familiariser avec les lois, les règlements et les politiques actuels qui se trouvent sur le site Web du Ministère.
 - Cela a été lancé au moyen des modules iLearn obligatoires et des sondages auprès des employés de l'ÉPFT.

Conclusion

- Aucun coût n'a été associé au sondage auprès de tous les employés.
- Aucun coût n'a été associé au sondage auprès de tous les directeurs(trices) concernant la traduction.
- Le taux d'achèvement des modules iLearn sur la langue de travail et la langue de service a augmenté grâce à l'initiative des modules obligatoires.
- En général, la sensibilisation aux langues officielles et les connaissances des employés de l'ÉPFT à l'égard de celles-ci se sont accrues.

Staffing Activity for Department

Pursuant to section 4 of the *Civil Service Act*, the Deputy Minister of the Office of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Below is a summary of PETL's staffing activity for 2012-2013, from April 1, 2012 to March 31, 2013.

- The department advertised 44 competitions, including 2 open competitions and 42 closed competitions.
- Pursuant to sections 15 and 16 of the *Civil Service Act*, 30 appointments were made using a process to establish merit other than the competitive process (10 lateral transfers, 17 regular appointments of casual/temporary staff, and 2 appointments via the Departmental Talent Management Program and 1 regular appointment via the Equal Employment Opportunity Program).
- Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaint alleging favoritism was made to the Deputy Head of the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour and no complaint was submitted to the Ombudsman.

Public Interest Disclosure

As provided under section 18(1) of the *Public Interest Disclosure Act*, the chief executive shall prepare a report of any disclosures of wrongdoing that have been made to a supervisor or designated officer of the portion of the public service for which the chief executive officer is responsible. The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour did not receive any disclosure of wrongdoings in the 2012-2013 fiscal year.

Activités de dotation du Ministère

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre des Ressources humaines délègue aux autres sous-ministres les pouvoirs en matière de dotation pour leurs ministères respectifs. Voici les activités de dotation de l'ÉPFT, comprises entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

- Le ministère a lancé 44 concours, dont deux concours ouverts et 42 concours restreints.
- Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, 30 nominations ont été faites au moyen d'un processus permettant d'établir le mérite, ce qui est différent du processus suivi pour les concours (10 mutations latérales, 17 nominations ordinaires d'employés occasionnels et temporaires, deux nominations dans le cadre du Programme de gestion du talent ministériel et une nomination ordinaire en vertu du Programme d'égalité d'accès à l'emploi).
- Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, personne n'a déposé de plainte auprès du sous-ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail alléguant qu'une nomination a été faite par favoritisme et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'Ombudsman.

Les divulgations faites dans l'intérêt public

Comme prévu sous la section 18(1) de *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif établira un rapport sur toutes les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles pendant l'exercice budgétaire 2012-2013.

KEY FOCUS AREA: Supporting Employees and Employers

Regulating Minimum Standards of Employment for Workers

The Department promotes, oversees, and enforces the *Employment Standards Act (Act)* and its Regulations. The *Act*, which applies to all provincially-regulated employee-employer relationships in the Province, specifies the minimum standards of employment such as minimum wage, overtime rates, hours of work, vacation pay, paid public holidays, etc.

Staff maintains a balance of employer and employee rights through activities such as:

- Promoting voluntary compliance with the *Act* by providing information sessions to employee and employer groups;
- Responding to information inquiries;
- Undertaking payroll audits and employer self-audits, and
- Conducting investigations of formal complaints on alleged violations.

In 2012-2013, the Department provided 99 information sessions and responded to a total of 13,465 inquiries by telephone, online, email, regular mail or in-person visits. 933 formal complaints were investigated and a total of \$953,515.62 in monies owed to employees was recovered.

Providing Conciliation and Mediation Services

The Department administers the *Industrial Relations Act* and its Regulations by promoting harmonious labour-management relations in the unionized private and quasi-public sectors of the province. This serves to protect and strengthen the New Brunswick economy.

Staff maintains a balance of employer and unionized employee rights through activities such as:

- Providing neutral third party assistance when there is an impasse in the negotiation of a collective agreement;
- Providing preventive mediation services while a collective agreement is in force, and
- Providing research assistance to parties involved in collective bargaining.

DOMAINE CLÉ VISÉ : Soutenir les employés et les employeurs

Réglementer les normes minimales d'emploi pour les travailleurs

Le ministère promeut, supervise et applique la *Loi sur les normes d'emploi (Loi)* et ses règlements. La *Loi*, qui s'applique à toutes les relations employés-employeurs réglementées par le gouvernement provincial, établit les normes minimales d'emploi qui portent sur le taux de salaire minimum et le taux des heures supplémentaires, les heures de travail, les congés annuels, la paie de vacances, les jours fériés, etc.

Le personnel assure l'équilibre dans les droits des employés et des employeurs grâce à des activités telles que :

- la promotion de la conformité volontaire à la *Loi* en fournissant des séances d'information à des groupes d'employés et d'employeurs;
- les réponses aux demandes de renseignements;
- la réalisation de vérifications des feuilles de paie et d'auto-vérifications par les employeurs, et
- la réalisation d'enquêtes relativement à des plaintes officielles de présumées violations.

En 2012-2013, le ministère a tenu 99 séances d'information et a répondu à un total de 13 465 demandes de renseignements par téléphone, en ligne, par courriel, par poste régulière ou en personne. De plus, 933 plaintes officielles ont fait l'objet d'enquêtes et, au total, on a remis aux employés des sommes dues de l'ordre de 953 515,62 \$.

Services de conciliation et de médiation

Le ministère régit la *Loi sur les relations industrielles* et ses règlements en faisant la promotion de relations harmonieuses entre les employés et les employeurs dans les secteurs privés syndiqués et parapublics de la province, cela dans le but de protéger et de renforcer l'économie du Nouveau-Brunswick.

Le personnel assure un équilibre dans les droits des employeurs et des employés syndiqués grâce à des activités telles que :

- la prestation de services de soutien impartiaux lorsqu'il y a une impasse dans la négociation d'une convention collective;
- la prestation de services de médiation préventive tandis qu'une convention collective est en vigueur;
- la prestation de services d'aide à la recherche aux parties à des négociations collectives.

In 2012-13, the advocates received 809 new cases, closed 765 cases and had a balance of 865 cases at year-end. Advocates represented clients at 322 appeal hearings before WorkSafeNB's Appeals Tribunal.

Assisting Injured Workers and Dependents with Workers' Compensation Matters

The Workers' Advocates are mandated under the *Workers' Compensation Act* to assist injured workers and their dependents on matters related to claims for workers' compensation. The advocates assist those individuals by providing information, advice and, when appropriate, representation at appeal hearings.

In 2012-13, the advocates received 809 new cases, closed 765 cases and had a balance of 865 cases at year-end. Advocates represented clients at 322 appeal hearings before WorkSafeNB's Appeals Tribunal.

Assisting Employers with Workers' Compensation Matters

The Office of Employers' Advocates (OEA) provides assistance to New Brunswick employers on workers' compensation matters through communication, consultation and by providing engaged learning opportunities. The OEA also provides employers with specialized advice and representation on workers' compensation issues before WorkSafeNB, in particular, the appeals process which is administered by WorkSafeNB's Appeals Tribunal.

In 2012-2013, the OEA received 320 new cases; closed 317 cases and had a balance of 735 active cases at year-end.

The OEA represented employers on 137 appeals before the Appeals Tribunal.

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

En 2012-2013, les défenseurs ont reçu 809 nouveaux cas, en ont réglé 765, et il leur en restait 865 à régler à la fin de l'exercice. Les défenseurs ont représenté des clients lors de 322 auditions d'appel devant le Tribunal d'appel de Travail sécuritaire NB.

Aider les travailleurs blessés et les personnes à leur charge dans les dossiers relatifs aux indemnités pour accidents du travail

En vertu de la *Loi sur les accidents de travail*, les défenseurs des travailleurs ont le mandat d'aider les travailleurs blessés, ainsi que les personnes à leur charge, à régler les questions relatives aux indemnités pour accidents du travail. Les défenseurs aident les travailleurs en leur procurant de l'information, en leur prêtant conseil et, au besoin, en les représentant lors des auditions d'appel.

En 2012-2013, les défenseurs ont reçu 809 nouveaux cas, en ont réglé 765, et il leur en restait 865 à régler à la fin de l'exercice. Les défenseurs ont représenté des clients lors de 322 auditions d'appel devant le Tribunal d'appel de Travail sécuritaire NB.

Prêter assistance aux employeurs dans les dossiers relatifs aux indemnités pour accidents du travail

Le Bureau du défenseur des employeurs (BDE) apporte un soutien aux employeurs du Nouveau-Brunswick en matière d'indemnisation des travailleurs grâce à la communication, à la consultation et à des occasions d'apprentissage engagées. Le BDE offre également des conseils spécialisés et des services de représentation aux employeurs sur les dossiers d'indemnisation devant Travail sécuritaire NB et plus particulièrement lors du processus d'appel administré par le Tribunal d'appel de Travail sécuritaire NB.

En 2012-2013, le BDE a reçu 320 nouveaux cas, en a réglé 317 et il lui restait 735 cas actifs en fin d'exercice.

Le BDE a représenté des employeurs dans 137 causes d'appel devant le Tribunal d'appel.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597

KEY FOCUS AREA: Informing New Brunswickers about the Labour Market

Conducting Research and Determining the Needs of the Labour Market

Information is key to making good job and training decisions. The Department conducts labour market research to help people and organizations make those informed decisions. The Department works to improve the quality, quantity, and accessibility of its labour market information for all New Brunswickers.

In 2012-2013, the Department completed nine research projects, examples include the *2012 Survey of 2011 Graduates of the New Brunswick Community College* and the *New Brunswick Community College Three-Year Graduate Follow-up Survey: 2012 Survey of 2008-2009 Graduates*.

Evaluating Departmental Programs and Services

The Department needs to ensure that the employment programs and services it offers are meeting the needs of the labour market, which includes both individuals and employers. To this end, the Department evaluates its programs and services on a regular basis to monitor their success in meeting their goals, and to determine where to make improvements.

In 2012-2013, the Department completed ten evaluation projects related to the Department's programs and services.

Supporting Interprovincial Mobility of Workers

The Department works to remove barriers to interprovincial mobility of workers in regulated occupations. This includes supporting certified workers from other provinces and territories in resolving issues related to employment in New Brunswick; working with New Brunswick's regulatory authorities to reduce barriers and improve access to New Brunswick's labour market; and, educating and informing government departments, stakeholders and the general public on interprovincial labour mobility and related improvements to accessing jobs in New Brunswick.

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

DOMAINE CLÉ VISÉ : Informer les gens de Nouveau-Brunswick sur le marché du travail

Mener des recherches et cerner les besoins du marché du travail

L'information est au cœur de toute décision judicieuse en matière de travail et de formation. Le ministère sonde le marché du travail afin d'aider les gens et les organisations à faire des choix éclairés. Il s'efforce d'améliorer la qualité, la quantité et l'accessibilité des renseignements relatifs au marché du travail pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick.

En 2012-2013, le ministère a complétés neuf projets de recherche, des exemples incluant : le *Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2011 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick*, ainsi que le *Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2008-2009 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick*.

Évaluation des services et programmes du Ministère

Le ministère doit veiller à ce que les programmes et services d'emploi qu'il offre satisfont aux exigences du marché du travail, qui englobe autant les citoyens que les employeurs. À cette fin, il évalue ses programmes et services de façon régulière afin de surveiller si les objectifs sont atteints et de cibler les sphères où il y a matière à amélioration.

En 2012-2013, le ministère a réalisé dix projets d'évaluation en lien avec ses services et programmes.

Un appui à la mobilité interprovinciale des travailleurs

Le ministère s'efforce d'éliminer les obstacles à la mobilité interprovinciale des travailleurs dans les métiers réglementés. Cela comprend : aider les travailleurs qualifiés des autres provinces et territoires à surmonter les enjeux liés à l'emploi au Nouveau-Brunswick; collaborer avec les organismes de réglementation de la province en vue d'éliminer les obstacles et d'améliorer l'accès au marché du travail néo-brunswickois; éduquer et d'informer les ministères gouvernementaux, les parties intéressées et la population relativement à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre et aux améliorations connexes dans l'amélioration de l'accès à l'emploi au Nouveau-Brunswick.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597

KEY FOCUS AREA: Helping New Brunswickers Continue Education

Providing Financial Assistance to Students

To enhance access to post-secondary education, the Department administers and delivers federal and provincial student loans, grants and bursaries to eligible students. In 2012-2013, the Department administered a total of \$165.8M in student financial assistance to a total of 14,116 students.

The administration of student financial assistance is supported by extensive liaison with the Federal government, with other provincial governments and with New Brunswick's post-secondary institutions and by developing and administering legislation, research, and programs aimed at promoting the value of post-secondary education.

Providing Financial and Other Assistance to Universities and Colleges

Colleges

In 2012-2013, the Province invested \$89.6M in the operations of the two (2) public colleges, the New Brunswick Community College (NBCC), and the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), which included the addition of 180 new seats. The Province also funded capital repairs and renovations in the amount of \$1M, and spent the first \$250K towards a \$5.5M expansion to the Miramichi campus of NBCC. The Department monitors the return on these investments through a comprehensive accountability framework. The Department also assists the colleges in respecting their accountability obligations as outlined in the *New Brunswick Community Colleges Act*.

Universities

In 2012-2013, the Province invested \$216 million in the operations of the four (4) public universities: UNB, STU, UdeM, and Mount A. An additional \$7.5 million was allocated for capital repairs and renovations through the *University Deferred Maintenance Program* (UDMP).

The Department liaised with university leadership, student and faculty representatives, as well as other stakeholder organizations and represented the Province nationally and internationally in support of initiatives relating to universities in New Brunswick. The Department also collaborated with Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) with respect to public university funding and quality assurance for public universities, as well as private universities designated to

DOMAINE CLÉ VISÉ : Aider les gens de Nouveau-Brunswick à poursuivre leurs études

Fournir une aide financière aux étudiants

Afin d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire, le ministère gère et fournit des prêts étudiants du fédéral et du provincial, des subventions et des bourses aux étudiants admissibles. En 2012-2013, le ministère a administré un total de 165,8 M\$ en aide financière à 14 116 étudiants.

L'administration de l'aide financière aux étudiants est soutenue par une liaison d'envergure avec le gouvernement fédéral, d'autres gouvernements provinciaux et les établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick, ainsi que par le développement et l'administration de la législation, de la recherche et de programmes visant à promouvoir la valeur de l'enseignement postsecondaire.

Fournir une aide financière et autre aux universités et aux collèges

Collèges

En 2012-2013, le gouvernement provincial a investi 89,6 M\$ dans les activités des deux (2) collèges publics, le New Brunswick Community College (NBCC) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), ce qui comprenait l'ajout de 180 nouvelles places. Le gouvernement provincial a également financé la réparation et le remplacement des immobilisations d'un montant de 1 M\$, et déboursé la première tranche de 250 000 \$ d'une expansion de 5,5 M\$ pour le campus de Miramichi du NBCC. Le ministère surveille le rendement de ces investissements par l'intermédiaire d'un vaste cadre de travail pour l'obligation de rendre compte. Le ministère aide également les collèges dans le respect de leurs obligations de reddition de comptes décrites dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*.

Universités

En 2012-2013, le gouvernement provincial a investi 216 M\$ dans les opérations des quatre (4) universités publiques : UNB, STU, UdeM et Mount A. Une somme supplémentaire de 7,5 M\$ a été allouée pour la réparation et le remplacement des immobilisations par l'intermédiaire du Programme d'entretien différé des universités (PEDU).

Le ministère a assuré la liaison avec les dirigeants des universités, les étudiants et les représentants du corps enseignant, ainsi qu'avec d'autres organismes intervenants, et a représenté la province au niveau national et international à l'appui des initiatives liées aux universités du Nouveau-Brunswick. Le ministère a également collaboré avec la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) en ce qui concerne le financement public des

offer programs under the *Degree Granting Act*.

Registration of Private Occupational Training Organizations

The Department regulates the private occupational training industry in order to provide effective consumer protection for students and to support a vibrant, healthy private training industry. In 2012-2013, there were 57 private occupational training organizations registered under the *Private Occupational Training Act* (POTA) covering a total of 2954 students. On an ongoing basis, the Department monitors the performance of the registered private occupational training organizations to ensure adherence to the *Private Occupational Training Act* (POTA) and Regulation and it provides a complaint mechanism for students who have issues relating to their training organization.

New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD)

The New Brunswick College of Craft and Design (NBCDD) is a learning-centered cultural community that provides an excellent foundation for professional practice and personal development. NBCDD offers two certificate programs (Foundation Visual Arts and Graduate Studies) and nine diploma programs (Aboriginal Visual Arts, Fashion Design, Textile Design, Ceramics, Fibre Arts, Jewellery/Metal Arts, Graphic Design, Integrated Media and Photography).

In 2012-2013, the NBCDD received a \$3.1 Million operating grant from the Province, increasing seat capacity from 231 to 282 funded seats.

There were 132 NBCDD graduates this past year, the largest graduating class in the history of the college.

Post-Secondary Education Transformation

The Department provides funding to public universities and colleges for pilot projects that propose to broaden access to and success in post-secondary education for persons with disabilities, Aboriginals, students from lower income families, rural youth and persons of other underrepresented groups.

In 2012-13, there was particular focus on the mental health of students. The Department sponsored a conference titled "Student Mental Health: Partners in Accessibility" at Mt. Allison University, which was well-

universités et l'assurance de la qualité pour les universités publiques, ainsi que pour les universités privées désignées pour offrir des programmes en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires*.

Enregistrement des organismes de formation professionnelle dans le secteur privé

Le ministère régleme la formation professionnelle dans le secteur privé afin d'assurer une protection efficace des étudiants consommateurs et de soutenir un secteur privé de la formation sain et vivant. En 2012-2013, il y avait 57 organismes de formation professionnelle privés enregistrés en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* (LFPSP), comptant un total de 2 954 étudiants. Sur une base continue, le ministère surveille le rendement des organismes de formation professionnelle privés enregistrés afin de veiller au respect de la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* (LFPSP) et du règlement, et fournit un mécanisme de traitement des plaintes pour les étudiants qui ont des problèmes liés à leur organisme de formation.

New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD)

Le New Brunswick College of Craft and Design (NBCDD) est un centre communautaire d'apprentissage sur le développement personnel et l'acquisition de connaissances et de compétences de base. Le NBCDD offre deux programmes de certification (Fondements de l'art visuel et Études de cycles supérieurs) et neuf programmes menant au diplôme (les arts visuels autochtones, la création de mode, le dessin textile, la céramique, l'art textile, la bijouterie, le graphisme, les médias intégrés et la photographie).

En 2012-2013, le NBCDD a reçu une subvention de 3,1 M\$ du gouvernement provincial pour ses opérations, lui permettant d'augmenter de 231 à 282 son nombre de places subventionnées.

Il y a eu 132 diplômés du NBCDD l'année dernière, le plus grand nombre de diplômés dans l'histoire du collège.

Transformation de l'éducation postsecondaire

Le ministère fournit du financement aux universités et collèges publics pour des projets pilotes qui proposent d'élargir l'accès et la réussite à l'enseignement postsecondaire aux personnes handicapées, aux Autochtones, aux étudiants issus de familles à faible revenu, aux jeunes provenant des milieux ruraux et aux personnes d'autres groupes sous-représentés.

En 2012-2013, un accent particulier a été porté sur la santé mentale des étudiants. Le ministère a organisé une conférence intitulée « Santé mentale chez les étudiants : Partenaires en accessibilité » à l'Université

attended by representatives from all Colleges and Universities in New Brunswick.

Other efforts to improve access to post-secondary education and the New Brunswick labour market include the promotion of credit transfers, articulated agreements and the recognition of prior learning for learners, newcomers and workers in New Brunswick.

The NB Credit Transfer portal, which was launched in 2011-2012, was expanded this year to include formal agreements with institutions in Atlantic Canada that are recognized for credit by a New Brunswick college or university.

In addition, support was provided to organizations to help increase awareness and delivery of Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR) services.

Working Experience for Students

In 2012-2013, the Department collaborated with post-secondary institutions and employers to explore opportunities for increasing the number of post-secondary programs that offer some form of experiential learning. More on-the-job experience for students will lead to easier entry into the labour market and these skilled, job-ready workers will help New Brunswick companies grow and prosper. The Department is an active participant in an Experiential Learning Discussion Group composed of key government, post-secondary and industry members.

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

KEY FOCUS AREA: Increasing Literacy and Essential Workplace Skills

Providing Adult Learning Opportunities within Communities

Guided by the priorities and objectives outlined in *Working Together for Adult Literacy: An Adult Literacy Strategy for New Brunswick* (2009), the Department focuses on providing adults with the skills they need to further their training or employment potential. In 2012-13, the Department assisted more than 3,100 adult learners, in comparison with over 3,200 individuals in the previous fiscal year, in accessing academic upgrading or GED preparation courses through a strategic partnership with the Community Adult Learning Network (CALNet).

Mount Allison, qui a attiré des représentants de tous les collèges et universités du Nouveau-Brunswick.

D'autres efforts visant à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire et au marché du travail au Nouveau-Brunswick comprennent la promotion des transferts de crédit, d'accords articulés et de la reconnaissance des acquis pour les apprenants, les nouveaux arrivants et les travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Le portail Web pour le transfert de crédits du Nouveau-Brunswick, qui a été lancé en 2011-2012, a été élargi cette année afin d'inclure des accords formels avec les institutions du Canada atlantique qui sont reconnues aux fins de transfert de crédit par un collège ou une université du Nouveau-Brunswick.

En outre, un appui a été fourni aux organismes pour les aider à accroître la sensibilisation et la prestation de services liés à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis (ERA).

Apprentissage par l'expérience pour les étudiants

En 2012-2013, le ministère a collaboré avec les établissements postsecondaires et les employeurs afin d'explorer la possibilité d'augmenter le nombre de programmes d'études postsecondaires offrant une certaine forme d'apprentissage par l'expérience. Plus d'expérience sur le tas pour les étudiants conduira à entrer plus facilement sur le marché du travail, et ces travailleurs qualifiés aptes à l'emploi viendront aider les entreprises du Nouveau-Brunswick à se développer et à prospérer. Le ministère est un actif participant à un groupe de discussion sur l'apprentissage par l'expérience, composé d'experts sur l'enseignement postsecondaire du gouvernement et de membres de l'industrie.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597

DOMAINE CLÉ VISÉ : Amélioration du taux d'alphabétisation et des compétences professionnelles essentielles.

Offrir des possibilités d'apprentissage aux adultes dans les collectivités

Guidé par les priorités et les objectifs décrits dans le document *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* (2009), le ministère aspire à offrir aux adultes les compétences dont ils ont besoin pour parfaire leur formation ou améliorer leur potentiel d'emploi. En 2012-2013, le ministère a aidé plus de 3 100 apprenants adultes, contre plus de 3 200 au cours de l'exercice précédent, à accéder à des cours d'appoint ou à des cours de préparation aux examens du diplôme

Additionally, 455 adults registered for the GED Online preparation courses, in comparison with 493 individuals in the previous fiscal year.

In its first full year of delivery, the Digital Literacy program which, is supported by the Department through a strategic partnership with CALNet, reached 2,760 individuals throughout the province in 2012-13, in comparison with 632 individuals in the previous fiscal year.

The Department further supports the provision of individual tutoring services for foundational literacy skills through partnerships with Lauchbach Literacy NB (English tutoring) and le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick Inc. (French Tutoring).

Delivery of Workplace Essential Skills (WES) Training in Workplaces and the Community

The Department developed and implemented the WES Program in response to low levels of literacy in the province's workforce and indications of a growing skills gap resulting from changing labour demands. In 2012-13, WES provided training to 921 learners through 77 initiatives and two provincial partnerships, in comparison with 735 individuals and 110 initiatives in the previous fiscal year. The two provincial partnerships were formed with the Tourism Industry Association of New Brunswick and the New Brunswick Special Care Home Association.

Of the 921 individuals engaged in training, 349 were employed and 580 were unemployed and received training on the essential skills specific to their occupational goal(s).

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

KEY FOCUS AREA: Certifications and Trades Training

Apprenticeship Training and Certification

Apprenticeship training is an area in which the Department contributes to the economic development of the province by helping to ensure that the New Brunswick workforce is equipped with the skills and knowledge necessary to function effectively in the labour market. The Department identifies training needs in

de formation générale (GED) grâce à un partenariat stratégique noué avec le Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes (RésCAA). De plus, 455 adultes se sont inscrits aux cours de préparation aux examens du GED, comparativement à 493 pendant l'exercice précédent.

Au cours de la première année complète de mise en œuvre du programme en littératie numérique (2012-2013), soutenu par le ministère grâce au partenariat stratégique établi avec RésCAA, 2 760 Néo-Brunswickois ont pris part au programme, par rapport à 632 au cours de l'exercice antérieur.

Le ministère soutient aussi la prestation de services de tutorat individuel favorisant les capacités de lecture et d'écriture de base grâce aux partenariats conclus avec Lauchbach Literacy New Brunswick (tutorat en anglais) et le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick inc. (tutorat en français).

Offre de formation sur les compétences essentielles au travail (CET) dans les milieux de travail et la collectivité

Le ministère a élaboré et mis en œuvre le programme des CET en raison du faible taux d'alphabétisation de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick et des signes d'écart de plus en plus grands sur le plan des compétences recherchées en raison de l'évolution du marché de l'emploi. En 2012-2013, le programme des CET a permis d'offrir une formation à 921 apprenants dans le cadre de 77 initiatives et de deux partenariats provinciaux; il avait permis d'en offrir à 735 apprenants dans le cadre de 110 initiatives au cours de l'exercice précédent. Les deux partenariats provinciaux ont été noués avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick et l'Association des foyers de soins spéciaux du Nouveau-Brunswick.

Des 921 personnes ayant participé à la formation, 349 avaient un emploi et 580 étaient sans emploi et recevaient de la formation sur les compétences essentielles liées à leurs objectifs professionnels.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597

DOMAINE CLÉ VISÉ : Certification et formation dans les métiers

Formation par apprentissage et certification

La formation par apprentissage est un secteur de programmes grâce auquel le ministère contribue au développement économique de la province, en veillant à ce que la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick soit munie des compétences et des connaissances lui permettant de fonctionner efficacement sur le marché du

conjunction with industry, develops programs in the 54 occupations for which apprenticeship training is offered, and provides certification services in the 72 designated occupations.

In 2012-2013, the *Apprenticeship and Occupational Certification (AOC) Act* was amended to provide a new governance model for apprenticeship and occupational certification. The new model renders more decision-making authority to the Apprenticeship and Occupational Certification Board and enables the apprenticeship program to respond more efficiently to industry and labour market needs.

Notwithstanding the drop in new apprentice registrations in 2012-2013, the total number of active apprentices remained fairly constant over the fiscal year, 4009 as of March 31, 2013 compared to 4,096 on March 31, 2012. The number of apprentices who were cancelled or terminated was 362 in 2012-2013, compared to 469 in 2011-2012.

In 2012-2013, the Department issued more Diplomas of Apprenticeship (750), Certificates of Qualifications (1,108) and Interprovincial Red Seals (986) than in the previous year.

General Educational Development (GED)

The General Educational Development (GED) program is a series of five tests in the core high school curriculum areas of Language Arts-Writing, Language Arts-Reading, Social Studies, Science and Mathematics. Those who successfully complete all five tests are awarded a GED High School Equivalency Diploma. In 2012-2013, 527 individuals received their GED Diploma, in comparison with 746 individuals in the previous fiscal year.

Adult High School Diploma (AHSD)

The Adult High School Diploma (AHSD) is an alternative to a regular high school diploma and a GED. Certification is provided when acceptable credits are acquired from a variety of educational institutions. It is best suited for those individuals who are only a few credits short of a regular high school diploma. In 2012-2013, 525 individuals received their Adult High School Diploma, in comparison with 469 individuals in the previous fiscal year.

travail. Le ministère cible les besoins en formation de concert avec l'industrie, élabore des programmes relativement aux 54 métiers pour lesquels on offre de la formation et assure la prestation de services de certification pour les 72 professions désignées.

En 2012-2013, la *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle* a été modifiée en vue de fournir un nouveau modèle de gouvernance pour l'apprentissage et la certification professionnelle. Ce nouveau modèle accorde un pouvoir décisionnel accru à la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle, et contribue à ce que le programme d'apprentissage satisfasse mieux aux exigences de l'industrie et du marché du travail.

Nonobstant le déclin dans le nombre de nouvelles inscriptions au programme d'apprentissage en 2012-2013, le nombre total d'apprentis actifs est demeuré relativement constant au cours de l'exercice financier; on en comptait effectivement 4 009 le 31 mars 2013 par rapport à 4 096 le 31 mars 2012. Le nombre d'apprentis qui se sont désistés ou qui ont arrêté en cours d'année s'élevait à 362 en 2012-2013 par rapport à 469 en 2011-2012.

En 2012-2013, le ministère a émis plus de diplômes d'apprentissage (750), de certificats d'aptitude (1 108) et de certificats de qualification interprovinciale sceau rouge (986) que durant l'année précédente.

Évaluation en éducation générale (GED)

Le programme d'évaluation en éducation générale (GED) consiste en une série de cinq tests portant sur des matières de base de niveau secondaire, soit la langue française (rédaction), la langue française (lecture), les sciences humaines, les sciences et les mathématiques. Les personnes qui réussissent les cinq tests se voient attribuer un diplôme d'équivalence d'études secondaires. En 2012-2013, 527 personnes ont reçu un diplôme d'équivalence d'études secondaires, contre 746 pendant l'exercice précédent.

Diplôme d'études secondaires pour adultes

Le diplôme d'études secondaires pour adultes (DESPA) constitue une solution de rechange au diplôme d'études secondaires ordinaire et au diplôme d'équivalence d'études secondaires. On délivre ce diplôme lorsque des crédits acceptés ont été obtenus dans divers établissements d'enseignement. Ce diplôme convient davantage aux personnes à qui il ne manque que quelques crédits pour obtenir un diplôme secondaire ordinaire. En 2012-2013, 525 personnes ont reçu leur DESPA, comparativement à 469 lors de l'exercice précédent.

Other Exams and Credentials

Academic Provincial Exams

Academic Provincial Examinations are available in many of the courses developed by the Department of Education and taught in public high schools and most community colleges. Individuals who pass the examination will receive an academic credit for that course. In 2012-2013, there were 689 academic credits issued, in comparison with 1,147 academic credits issued in the previous fiscal year.

Linguistic Services

Linguistic Services is responsible for second language oral, reading and writing evaluations. They are available to all New Brunswickers and are widely used for employment purposes. The participant receives a Proficiency Certificate indicating the level obtained. In 2012-2013, there were 1425 Oral, 66 Reading and 134 Writing evaluation certificates issued, in comparison with 1230 Oral, 102 Reading and 135 Writing evaluation certificates issued in the previous fiscal year.

External Testing and Certification

External testing, that may be driven provincially, nationally, by industry or by the private sector, are available in both official languages for the following areas:

- Life License Qualification Program (LLQP)
- Fundamentals of Insurance
- Pesticide Applicators
- Sign Service Installation Technician (SSIT)
- Water & Wastewater Operators

In 2012 - 2013, there were 1,215 external certificates issued, in comparison with 795 certificates in the previous fiscal year.

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

KEY FOCUS AREA: The Ever-Growing Services of Public Libraries

Programs Based on Demographic Needs

The Department administers the *New Brunswick Public Libraries Act* to ensure public library services, programs and resources respond to New Brunswickers educational, information, cultural and recreational needs. Public library services are delivered through one provincial office, five regional offices, 52 public libraries, 11 public-school libraries and three bookmobiles. A

D'autre examens et pouvoirs

Examens scolaires provinciaux

Des examens scolaires provinciaux sont utilisés dans de nombreux cours élaborés par le ministère de l'Éducation et enseignés dans les écoles secondaires publiques et la plupart des collèges communautaires. Les personnes qui réussissent l'examen reçoivent un crédit scolaire pour le cours visé par l'examen en question. En 2012-2013, 689 crédits scolaires ont été octroyés, par rapport à 1 147 au cours de l'exercice antérieur.

Services linguistiques

Les Services linguistiques s'occupent des évaluations orales, de lecture et d'écriture pour ce qui est de la langue seconde. Ces évaluations sont offertes à tous les Néo-Brunswickois et sont largement utilisées à des fins d'emploi. Le participant reçoit un certificat de compétence affichant le niveau atteint. En 2012-2013, on a délivré 1 425 certificats d'évaluation orale, 66 certificats d'évaluation de lecture et 134 certificats d'évaluation d'écriture. Ces chiffres étaient de 1 230, 102 et 135, respectivement pour l'exercice précédent.

Examens externes et certification

Les examens peuvent avoir lieu à l'échelle provinciale ou nationale, être donnés par l'industrie ou le secteur privé et sont offerts dans les deux langues officielles pour les domaines suivants :

- Examen du programme de qualification du permis d'assurance-vie (PQPA)
- Examen des éléments de l'assurance
- Examen d'applicateur de pesticides
- Examen de technicien d'entretien et d'installation d'enseignes
- Examen d'opérateurs d'eaux et d'eaux usées

En 2012-2013, on a délivré 1 215 certificats pour les examens externes, contre 795 pendant l'exercice précédent.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597.

DOMAINE CLÉ VISÉ : Des services de bibliothèque publique qui ne cessent de croître

Programmes fondés sur les besoins démographiques

Le ministère applique la *Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick* pour veiller à ce que les services, programmes et ressources des bibliothèques publiques répondent aux besoins culturels, récréatifs, en éducation et en information des Néo-Brunswickois. Les services des bibliothèques publiques sont offerts par l'entremise d'un bureau provincial, de

provincial public library card and provincial online catalogue allows people to access library services from any service point in the province and online.

In 2012-2013, participation in public library programs rose 7% over last year. Circulation of physical and electronic collections remains constant at 2.6 million.

A major undertaking in 2012-2013 was the development and delivery of provincial *Aboriginal Awareness Training* for all public library staff. *Aboriginal Activity Kits* for library programming (Storytimes and Reading Circles) were also developed to accompany the provincial training.

In 2012-2013, the *Assessment Act* was revised to include public libraries in the list of real property that is exempt from taxation. Our municipal funding partners are being encouraged to reinvest this money in public library facilities, programs and services.

A *Library Services for All pilot project* was launched at the Smurfit-Stone Public Library in Bathurst. This project works toward finding a service model to improve access to library resources at the local level to patrons with print disabilities. Patrons can access a collection deposit of DAISY CDs (specialized audio books) from CNIB, Braille books and an adaptive computer workstation with specialized software and tools at the library.

New Brunswick Public Library Service (NBPLS) received a special \$100,000 allocation from the *Canada-New Brunswick Labour Market Agreement (LMA)* for the purchase of quality reading and audiovisual materials to support adult learners and adult literacy as well to purchase complementary library materials related to various topics such as workplace essential skills, employability, entrepreneurship, establishment of a small business, skill development, job searching and career planning.

cinq bureaux régionaux, de 52 bibliothèques publiques, de 11 bibliothèques publiques-scolaires et de 3 bibliobus. En se servant d'une carte de bibliothèque publique et du catalogue en ligne, les gens peuvent accéder aux services des bibliothèques à partir de tout point de service dans la province et en ligne.

En 2012-2013, la participation aux programmes des bibliothèques publiques a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente. La circulation des collections électroniques et papier est demeurée stable à 2,6 millions.

Un des grands projets de l'année 2012-2013 a été la mise au point et la réalisation d'une formation de sensibilisation aux cultures autochtones destinée à l'ensemble du personnel des bibliothèques publiques. On a également mis au point des trousseaux d'activité sur les cultures autochtones qui ont été intégrées aux programmes des bibliothèques (heures du conte et cercles de lecture) et qui accompagnent la formation provinciale.

En 2012-2013, on a modifié la *Loi sur l'évaluation* pour inclure les bibliothèques publiques dans la liste des biens immobiliers exempts de taxes. On encourage les partenaires financiers municipaux à réinvestir les fonds ainsi économisés dans les installations, les programmes et les services des bibliothèques publiques.

Un projet pilote visant à améliorer les services de bibliothèque a été lancé à la bibliothèque publique Smurfit-Stone, à Bathurst, et vise à trouver un modèle de service qui améliorera l'accès aux ressources de la bibliothèque sur le plan local dans le cas des usagers incapables de lire des documents imprimés. Ces usagers peuvent donc accéder à des collections de CD DAISY (livres audio spécialisés) de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) et de livres en braille ainsi qu'à un poste de travail adapté comprenant un logiciel spécialisé et des outils à la bibliothèque.

L'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail (EMT) a permis au Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) d'obtenir une allocation spéciale de 100 000 \$ pour l'achat de documents audiovisuels et de lecture de qualité afin de venir en aide aux apprenants adultes et de favoriser l'alphabetisation des adultes ainsi que pour l'achat de matériel de bibliothèque complémentaire portant sur divers sujets, comme les compétences essentielles en milieu de travail, l'employabilité, l'entrepreneuriat, le démarrage d'une petite entreprise, le développement des compétences, la recherche d'emploi et la planification de carrière.

E-Learning Services

The *Electronic Library New Brunswick*, launched in December 2010, continues to be a success. In 2012, 8,408 unique patrons borrowed 109,600 items from a collection of 16,446 downloadable eBooks, audio books, music, and videos. This is more than double the use of the electronic collection from the previous year.

In 2012-2013, the use of online public library services such as the NBPLS website, the virtual branch (downloadable e-books and audiobooks), the provincial catalogue (*Vision*), and e-mail reference reached 9 million visits this year, an increase from 5.7 million last year.

Public libraries continue to be a key community place for access to computers and the Internet. In 2012-2013, 259,883 uses were made of public library computers, and 108,501 connections were made from personal devices using the wi-fi service available in public libraries.

KEY FOCUS AREA: Providing Training Opportunities for Job Seekers and Employers with Workplace Training Needs

Financial Assistance for Skills Development

The Training and Skills Development (TSD) program assists case-managed individuals, whose employment action plan identifies skill development as necessary, to access appropriate training and education programs so that they can achieve their employment goal. In 2012-2013, 6,543 individuals were provided access to training and/or education in comparison with 8,655 individuals in the previous fiscal year.

Gaining Necessary Work Experience

The Work Ability (WA) program provides work experience opportunities to case-managed unemployed individuals who require a job placement to overcome a barrier as identified through their employment action plan. By placing an individual with an employer, they can work towards becoming job ready by establishing a career goal, developing skills, or addressing specific needs. In 2012-2013, 486 individuals obtained work experience through the WA program, in comparison with 297 individuals in the previous fiscal year.

Services de formation en ligne

Lancée en décembre 2010, la *bibliothèque numérique du Nouveau-Brunswick* connaît encore du succès. En 2012, 8 408 usagers uniques ont emprunté 109 600 articles de la collection comportant 16 446 documents téléchargeables, soit des livres électroniques, des livres audio, de la musique et des vidéos. C'est deux fois plus qu'au cours de l'exercice précédent

En 2012-2013, les services de bibliothèque publique en ligne, comme le site Web du SBPNB, le volet virtuel (les livres électroniques et les livres audio téléchargeables), le catalogue provincial (*Vision*) et les consultations par courrier électronique, ont atteint les 9 millions d'utilisations, une augmentation de 5,7 millions par rapport à l'exercice dernier.

Les bibliothèques publiques sont encore des lieux communautaires importants pour l'accès aux ordinateurs et à Internet. En 2012-2013, les ordinateurs publics ont été utilisés 259 883 fois et on a dénombré 108 501 connexions au service Wi-Fi à partir d'appareils personnels.

DOMAINE CLÉ VISÉ : Offre d'occasions de formation aux chercheurs d'emploi et aux employeurs ayant des besoins de formation en milieu de travail

Aide financière pour le développement des compétences

Le programme de Formation et perfectionnement professionnel (FPP) aide les personnes qui font l'objet d'une gestion de cas et dont le plan de carrière indique un besoin d'acquérir des compétences à accéder à des programmes de formation qui leur conviennent pour qu'elles puissent réaliser leur objectif en matière d'emploi. En 2012-2013, on a offert l'accès à des programmes de formation à 6 543 personnes, contre 8 655 au cours de l'exercice précédent

Acquisition de l'expérience de travail nécessaire

Le Programme Aptitudes à l'emploi offre des possibilités d'acquérir de l'expérience aux personnes sans emploi, qui font l'objet d'une gestion de cas et qui ont besoin d'un placement en milieu de travail pour surmonter un obstacle à l'emploi déterminé dans leur plan d'action pour l'emploi. En plaçant une personne auprès d'un employeur, celle-ci peut s'efforcer de devenir employable en établissant un objectif de carrière, en développant des compétences ou en répondant à des besoins précis. En 2012-2013, 486 personnes ont acquis de l'expérience de travail dans le cadre du Programme Aptitudes à l'emploi; ils étaient 297 à le faire l'exercice précédent.

Self-Employment Opportunities

The Self-Employment Benefit (SEB) program helps unemployed individuals create a job for themselves by starting a new business. The program provides various types of support during the initial development phase of the business including financial assistance, coaching and ongoing technical advice. In 2012-2013, SEB assisted 352 individuals, in comparison with 290 individuals in the previous fiscal year.

Reducing Employment Barriers of Persons with Disabilities

The Training and Employment Support Services (TESS) program provides training and employment support options to persons with permanent or long-term physical, intellectual, psychiatric or cognitive disabilities in order to help them develop marketable skills that will assist them in entering the labour force. In 2012-2013, 513 individuals were assisted through the TESS program, in comparison with 459 individuals in the previous fiscal year.

The Employment Assistance Services (EAS) program offers a variety of employment-related services to unemployed or underemployed individuals experiencing barriers to transition to employment. The program also awards grants to fund employment activities that are directly related to the Department's mandate. In 2012-2013, EAS grants amounted to \$1.42Million and EAS Purchase of Service amounted to \$8.88Million for a total of \$10.3Million in comparison to 2011-2012 in which EAS grants amounted to \$1.25Million and EAS Purchase of Service amounted to \$9.6Million for a total of \$10.85Million.

Working Experience for Students

In 2012-2013, the Student Employment and Experience Development (SEED) program provided 1482 post-secondary students with work experience through summer jobs (1347), co-operative placements (90), and self-employment opportunities (45), in comparison with 1468 individuals in the previous fiscal year.

Career Counselling Services

Employment Counselling Services assist individuals in their search for permanent employment. The purpose of this service is to develop an individual employment action plan that will assist job seekers in career decision making and planning; work preparation and job searches.

Possibilités de travail autonome

Le programme Aide au travail indépendant (ATI) aide les personnes sans travail à créer leur propre emploi en mettant sur pied une nouvelle entreprise. À l'étape du démarrage, il offre un éventail de mesures de soutien, y compris une aide financière, un encadrement professionnel et des conseils techniques de façon continue. En 2012-2013, AIT a aidé 352 personnes et 290 au cours de l'exercice précédent.

Diminution des obstacles à l'emploi pour les personnes handicapées

Le programme des Services de support à l'emploi et à la formation (SSEF) offre des options de soutien à l'emploi et à la formation aux personnes ayant un handicap physique, intellectuel, psychiatrique ou cognitif permanent ou de longue durée afin de les aider à développer des compétences recherchées qui les aideront à intégrer le marché du travail. En 2012-2013, on a aidé 513 personnes dans le cadre du programme SSEF et 459 dans le cadre du même programme au cours de l'exercice précédent.

Le programme des Services d'aide à l'emploi (SAE) offre tout une gamme de services relatifs à l'emploi aux personnes sans emploi ou sous-employées qui se heurtent à des difficultés pour faire la transition vers l'emploi. Le Programme accorde aussi des subventions afin de financer des activités liées directement au mandat du Ministère. En 2012-2013, le montant des subventions de SAE s'est élevé à 1,42 million de dollars et le montant des services achetés auprès du SAE s'est chiffré à 8,8 millions de dollars, ce qui donne un total de 10,3 millions de dollars. En 2010-2011, les subventions du SAE ont atteint 1,25 million de dollars, tandis que les services achetés auprès du SAE ont totalisé 9,6 millions de dollars, pour un total de 10,85 millions de dollars.

Apprentissage par l'expérience pour les étudiants

En 2012-2013, le programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) a offert une expérience de travail à 1 482 étudiants de niveau postsecondaire par des emplois d'été (1 347), des placements coopératifs (90) et des possibilités de travail autonome (45), contre 1 468 pendant l'exercice précédent.

Services d'orientation professionnelle

Les services de conseiller en emploi aident les clients à trouver un emploi permanent. Le but de ce service est d'élaborer un plan d'action individuel qui aidera les chercheurs d'emploi à prendre des décisions relatives à leur carrière et à la planification, à se préparer au travail et à faire des recherches d'emploi.

Job Matching Services for Employers

The Job Bank is the largest web-based network for job postings available to Canadians. It provides services to employers and job seekers by posting vacancies and performing job matches. In 2012-2013, 1,499 individuals accessed services from the Provincial Job Bank Office, in comparison with 1,850 individuals in the previous fiscal year.

Wage Incentives for Employers

The Workforce Expansion (WFE) Program is a collaborative effort that brings together unemployed persons and employers. It provides employers with a wage incentive and helps the unemployed to gain skills that will ultimately result in long-term sustainable full-time employment. In 2012-2013, 1,584 individuals were assisted through the WFE Program, in comparison with 1,346 individuals in the previous fiscal year.

In the 2012-2013 fiscal year, the One-Job Pledge Initiative (OJP) was launched as part of the WFE program. OJP aims to help businesses create quality jobs and new opportunities for recent post-secondary graduates in the province. In 2012-2013, 75 positions were created through the OJP initiative.

Funding Agreements

Canada - New Brunswick Labour Market Agreements

There are three labour market-related agreements negotiated between the Federal and Provincial governments through PETL and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC): the Labour Market Development Agreement (LMDA), effective since December 1996, the Labour Market Agreement (LMA), effective since February 2008, and the Targeted Initiative for Older Workers (TIOW), effective since December 2007.

Federal funding for 2012-2013 was \$90.1 Million under the LMDA and was \$10.8 Million under the LMA, representing over \$100 Million provided to New Brunswick to develop and administer labour market programs and services to New Brunswickers.

Under the LMDA, the provincial government assumes responsibility for the delivery of labour market programs and services for Employment Insurance (EI) clients.

Services de jumelage emploi-travailleur pour les employeurs

Le Guichet emplois est le plus grand réseau d'offres d'emploi affichées sur le Web à la disposition des Canadiens. Il offre des services aux employeurs et aux chercheurs d'emploi en affichant les postes à pourvoir et en procédant au jumelage d'emplois. En 2012-2013, 1 499 personnes se sont prévaluées des services du bureau provincial du Guichet emplois, par rapport à 1 850 au cours de l'exercice précédent.

Bonification salariale pour employeurs

Le programme Accroissement de l'emploi est un effort de collaboration visant à réunir les personnes sans emploi et les employeurs. Ce programme offre une subvention salariale aux employeurs et aide les sans-emploi à acquérir des compétences qui leur permettront ultimement d'obtenir un emploi à long terme et à temps plein. En 2012-2013, 1 584 personnes ont reçu de l'aide dans le cadre du programme Accroissement de l'emploi, contre 1 346 au cours de l'exercice précédent.

En 2012-2013, on a lancé l'initiative Promesse d'emploi dans le cadre du programme Accroissement de l'emploi. L'objectif de l'initiative Promesse d'emploi est de créer des emplois de qualité et de nouvelles possibilités d'emploi pour les diplômés de niveau postsecondaire dans la province. En 2012-2013, on a créé 75 emplois dans le cadre de cette initiative.

Ententes de financement

Ententes Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail

On compte trois ententes liées au marché du travail qui ont été négociées entre les gouvernements fédéral et provincial, c'est à dire entre le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) : l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement du marché du travail (EDMT), en vigueur depuis décembre 1996; l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail (EMT), en vigueur depuis février 2008 et l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA), en vigueur depuis décembre 2007.

En 2012-2013, le gouvernement fédéral a versé 90,1 millions de dollars dans le cadre de l'EDMT et 10,8 millions de dollars dans le cadre de l'EMT, soit plus de 100 millions de dollars octroyés au Nouveau-Brunswick pour le développement et l'administration de programmes et services d'emplois aux gens de Nouveau-Brunswick.

En vertu de l'EDMT, le gouvernement provincial assume la responsabilité de la prestation de certains programmes et services d'emplois pour les clients de

Comparing New Brunswick's performance with targets set by the Federal government, in 2012-2013, the Province served 9,365 active EI claimants (target 10,350), facilitated the employment of 8,015 of the active claimants (target 8,700), and helped save the EI account a total of \$27.65 Million (target \$34.2 Million).

The LMA funds labour market programs and services to individuals who are under-employed, low-skilled employed, or unemployed but ineligible for EI. In 2012-2013, there were 3,432 interventions that commenced under the Canada-New Brunswick LMA in comparison with 2,608 interventions in the previous fiscal year.

The TIOW is an 84%-16% Federal-Provincial cost-shared initiative that provides support to unemployed workers aged 55-64 years in communities that are affected by significant downsizing or plant closures or are heavily reliant on a single industry or employer. The primary objective of the TIOW is to prepare these older workers in vulnerable communities for new and immediate employment. This is achieved through projects that have a group-based training component and a work experience component. In 2012-2013, 177 older workers participated in 10 projects across New Brunswick in comparison with 223 older workers participating in 11 projects in the previous fiscal year.

Atlantic Workforce Partnership

At the June 2012 Council of Atlantic Premiers meeting, Premiers established the Atlantic Workforce Partnership, comprised of senior officials from each Atlantic Province, to discuss and establish action items related to workforce development. The Atlantic Workforce Partnership is enabling provinces to work together to improve skills training, promote apprenticeship opportunities, recruit and retain immigrants and build on the strengths of our communities to meet new economic challenges and opportunities.

For service locations, see PETL's Service and Office Location on page 12 or for more information, please contact (506) 453-2597.

l'Assurance-emploi (AE). Si l'on compare le rendement du Nouveau-Brunswick avec les cibles du gouvernement fédéral, en 2012-2013, le gouvernement de la province a aidé 9 365 prestataires d'assurance-emploi actifs (la cible était de 10 350), a contribué à l'emploi de 8 015 prestataires parmi les prestataires actifs (la cible était de 8 700) et a permis à la caisse de l'assurance-emploi d'économiser 27,65 millions de dollars (la cible était de 34,2 millions de dollars).

L'EMT permet de financer des programmes et services d'emploi aux personnes qui sont sous-employées, peu spécialisées ou employées mais non admissibles à l'AE. En 2012-2013, on a réalisé 3 432 interventions dans le cadre de l'EMT, contre 2 608 pendant l'exercice précédent.

L'ICTA est une initiative dont les coûts sont partagés entre le gouvernement fédéral (84 %) et le gouvernement provincial (16 %) qui prévoit un soutien aux travailleurs sans emploi de 55 à 64 ans vivant dans des collectivités touchées par d'importantes réductions d'effectifs ou fermetures d'usine, ou qui sont fortement tributaires d'une seule industrie ou d'un seul employeur. Le principal objectif de l'ICTA est de préparer ces travailleurs âgés résidant dans des collectivités vulnérables à obtenir rapidement de nouveaux emplois, grâce à des projets comprenant un volet de formation de groupe et un volet sur l'expérience de travail. En 2012-2013, 177 travailleurs âgés ont participé à 10 projets partout dans la province; ils étaient 223 à faire de même dans le cadre de 11 projets pendant l'exercice précédent.

Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique

Lors de la rencontre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique tenue en juin 2012, les premiers ministres ont établi le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique, constitué de hauts fonctionnaires de chaque province de l'Atlantique, afin de discuter de mesures à prendre en ce qui a trait au développement de la main-d'œuvre et d'en mettre en place. Le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique permet aux provinces de travailler ensemble afin d'améliorer la formation axée sur les compétences, de favoriser les occasions d'apprentissage, de recruter des immigrants et de les retenir, et de tirer profit des atouts des collectivités pour relever les nouveaux défis économiques et saisir les nouvelles possibilités économiques.

Pour les emplacements des services, veuillez voir la page 12 ou se trouve la liste des services et emplacement des bureaux de l'ÉPFT, ou pour plus d'informations, veuillez contacter le (506) 453-2597

KEY FOCUS AREA: Growing New Brunswick's Population

Immigration of Skilled Workers and Business Immigrants

To help fill provincial labour market needs and support business and employment expansion, New Brunswick seeks to attract skilled workers and entrepreneurial immigrants through its Provincial Nominee Program (PNP). PNP nominations accepted into New Brunswick are capped at 625 each year and successful nominees must commit to live and work in New Brunswick for at least 3 years.

As usual, New Brunswick met its target of 625 in 2012: 297 entrepreneurs and 328 skilled workers.

To encourage Francophone immigration to the province, the Department organized 6 recruitment missions (France, Belgium, Romania, and Switzerland) and organised a "Destination New Brunswick" event in which PETL partnered with other departments, employers, economic development agencies, educational institutions, and various community stakeholders to present a comprehensive depiction of what New Brunswick has to offer to French-speaking newcomers.

The Department also continued its participation in "Destination Canada", hosted a delegation from the Canadian Embassy in France, and met with government employment agencies in France, Belgium and Tunisia.

Repatriating and Retaining New Brunswick's Youth

PETL partners with employers to promote New Brunswick's employment opportunities in markets that are critical to growing New Brunswick's priority economic sectors.

In addition to participating in various regionally coordinated promotional events, in 2012-2013, the Department attended 3 career fairs and 3 expatriate networking events in Canada and the United States. Over 30 New Brunswick employers participated in the recruitment missions which targeted approximately 40,000 participants.

In 2012-2013, the Department also entered into a multi-year partnership with 21 Inc. to support the organization's efforts to engage young professionals, develop youth leadership skills and promote New Brunswick opportunities to youth.

DOMAINE CLÉ VISÉ : Accroître la population du Nouveau-Brunswick

Immigration de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires

Afin d'aider à combler les besoins du marché du travail de la province et soutenir les affaires et l'expansion au niveau de l'emploi, le Nouveau-Brunswick cherche à attirer des travailleurs qualifiés et des entrepreneurs immigrants par l'intermédiaire de son Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB). Le nombre de candidatures acceptées sous le PCNB est plafonné à 625 chaque année et les candidats retenus doivent s'engager à vivre et à travailler au Nouveau-Brunswick durant une période minimale de trois ans.

Comme d'habitude, le Nouveau-Brunswick a atteint son objectif de 625 en 2012 : 297 entrepreneurs et 328 travailleurs qualifiés.

Afin d'encourager l'immigration francophone dans la province, le ministère a organisé 6 missions de recrutement (France, Belgique, Roumanie et Suisse) et a organisé l'événement « Destination Nouveau-Brunswick », dans lequel l'ÉPFT a travaillé en partenariat avec d'autres ministères, des employeurs, des organismes de développement économique, des institutions éducatives et divers intervenants de la collectivité, afin de projeter une image complète de ce que le Nouveau-Brunswick a à offrir aux nouveaux arrivants d'expression française.

Poursuivant sa participation à « Destination Canada », le ministère a accueilli une délégation de l'ambassade du Canada en France, et a rencontré des agences de placement publiques en France, en Belgique et en Tunisie.

Rapatrifier et retenir des jeunes du Nouveau-Brunswick

L'ÉPFT travaille en partenariat avec les employeurs afin de promouvoir les possibilités d'emploi chez nous dans les marchés qui sont essentiels à la croissance des secteurs économiques prioritaires du Nouveau-Brunswick.

En plus de participer à divers événements promotionnels coordonnés au niveau régional, le ministère a participé en 2012-2013 à trois salons des carrières et à trois événements de réseautage pour expatriés au Canada et aux États-Unis. Plus de 30 employeurs du Nouveau-Brunswick ont participé à des missions de recrutement qui ciblent environ 40 000 participants.

En 2012-2013, le ministère a également conclu un partenariat pluriannuel avec 21 Inc. afin de soutenir les efforts de l'organisme d'engager de jeunes professionnels, de développer les compétences en leadership des jeunes et de promouvoir les possibilités du Nouveau-Brunswick aux jeunes.

Funding was provided for a research project on the New Brunswick labour market and the mobility factors that influence a youth's decision to move or return to province.

Helping Newcomers Settle and Integrate in the Community

The *Immigrant Settlement Support Funding (ISSF) Program* is designed to assist communities to build the infrastructure needed to help newcomers settle and integrate. In 2012, ISSF was provided for Business Immigrant Mentorship Programs (BIMP) and other essential settlement support for newcomers throughout the province.

The *Multicultural Grants Program* is designed to help multicultural agencies carry out cultural events and programs that promote multiculturalism and provide opportunity for intercultural learning and communication. In 2012, grants were provided to 11 provincial agencies to help support their educational, awareness-building and cultural activities.

In addition, through *Roadmap to Linguistic Duality*, the Department disbursed to 24 organizations in 2012 a total of over \$2.5 Million to help support settlement services for francophone newcomers in New Brunswick.

Funding was provided in 2012 for 15 projects designed to improve the process through which foreign qualifications of internationally trained workers are recognized.

Du financement a été fournie pour un projet de recherche sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick et les facteurs de mobilité qui influencent la décision d'un jeune de partir ou de revenir dans la province.

Aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer dans la collectivité

Le *Programme de financement des programmes d'établissement pour l'immigration* est conçu pour aider les collectivités à construire l'infrastructure nécessaire afin d'aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer. En 2012, le gouvernement a financé des programmes de mentorat d'affaires pour entrepreneurs immigrants et d'autres programmes de soutien essentiels aux nouveaux arrivants dans la province.

Le *Programme de subventions pour le multiculturalisme* est conçu pour aider les organismes multiculturels à organiser des événements et des programmes culturels qui favorisent le multiculturalisme et fournissent des occasions d'apprentissage interculturel et de communication. En 2012, des subventions ont été fournies à 11 organismes provinciaux afin d'aider à soutenir leurs activités éducatives et culturelles et leurs initiatives de sensibilisation.

En outre, grâce au programme « *La feuille de route pour la dualité linguistique* », le ministère a versé une somme de plus de 2,5 M\$ à 24 organismes en 2012 afin d'aider les services d'établissement de soutien pour les nouveaux arrivants francophones au Nouveau-Brunswick.

Du financement a été fourni en 2012 pour 15 projets visant à améliorer le processus par lequel les diplômés étrangers des travailleurs formés à l'étranger sont reconnus.

<u>OTHER AFFILIATIONS OF THE DEPARTMENT</u>	<u>D'AUTRE AFFILIATIONS DU MINISTÈRE</u>
Labour and Employment Board	La Commission du travail et de l'emploi
The Labour and Employment Board issues its own Annual Report	La Commission du travail et de l'emploi produit son propre rapport annuel
New Brunswick Community College (NBCC) and College Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)	New Brunswick Community College (NBCC) and College Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)
NBCC and CCNB issue their own Annual Report.	NBCC et CCNB produisent leur propre rapport annuel
WorkSafeNB	Travail sécuritaire NB
WorkSafeNB issues its own Annual Report.	Travail sécuritaire NB produit son propre rapport annuel
Maritime Provinces Higher Education Commission	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
The Commission issues its own Annual Report	La Commission produit son propre rapport annuel
Human Rights Commission	Commission des droits de la personne
The New Brunswick Human Rights Commission issues its own Annual Report.	La Commission des droits de la personne produit son propre rapport annuel.

FINANCIAL DATA 2012-2013
DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013
**DEPARTMENTAL REVENUE
(000's)**

 Statement of Financial Operations
for the Fiscal Period ending March 31, 2013

**RECETTES DU MINISTÈRE
(000)**

 États financiers des opérations financières
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

	2012-2013			Notes
	Budget	Actual / Réelles	Variance over/(under) Écart plus/(moins)	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	\$0.0	\$7.6	\$7.6	
Licenses and Permits / Licences et permis	\$80.0	\$76.1	(\$3.9)	
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services	\$813.0	\$2,049.0	\$1,236.0	(1)
Miscellaneous Revenue / Recettes diverses	\$200.0	\$458.9	\$258.9	
Conditional Grants – Canada / Subventions conditionnelles - Canada	\$118,795.0	\$97,948.0	(\$20,847.0)	(2)
Totals – Ordinary Revenue / Totaux – Recettes Ordinaires	\$119,888.0	\$100,539.6	(\$19,348.4)	

Explanations for variances greater than \$1,000,000 are found as Notes to the Statement of Financial Operations
Les variances de plus de 1 000 000 \$ sont expliquées dans les Notes aux États Financiers des opérations financières

FINANCIAL DATA 2012-2013
DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013
**SPECIAL PURPOSE REVENUE
(000's)**

 Statement of Financial Operations
for the Fiscal Period ending March 31, 2013

**RECETTES COMPTE A BUT SPÉCIAL
(000)**

 États financiers des opérations financières
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

	2012-2013			Notes
	Budget	Actual / Réelles	Variance over/(under) Écart plus/(moins)	
Canada Student Loans Program / Programme canadien de prêts étudiants	\$2,000.0	\$1,320.1	(\$679.9)	
Library Trust Fund / Fonds en fiducie pour bibliothèques	\$200.0	\$627.7	\$427.7	
NBCC Scholarship Fund / Fond de bourses d'études du CCNB	\$50.0	\$39.0	(\$11.0)	
Johann Wordel Account / Compte de Johann Wordel	\$3.0	\$1.2	(\$1.8)	
Recoverable Projects / Projets recouvrables	\$150.0	\$129.5	(\$20.5)	
Totals – Special Purpose Revenue / Totaux – Recettes Compte à but spécial	\$2,403.0	\$2,117.5	(\$285.5)	

Explanations for variances greater than \$1,000,000 are found as Notes to the Statement of Financial Operations.
Les variances de plus de 1 000 000 \$ sont expliquées dans les Notes aux États Financiers des opérations financières.

FINANCIAL DATA 2012-2013**DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013****DEPARTMENTAL EXPENDITURES
(000's)**Statement of Financial Operations
for the Fiscal Period ending March 31, 2013**DÉPENSES DU MINISTÈRE
(000)**États financiers des opérations financières
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

	2012-2013			Notes
	Budget	Actual / Réelles	Variance over/(under) Écart plus/(moins)	
Corporate Services / Services ministériels	\$5,794.0	\$5,317.3	(\$476.7)	
Policy and Planning / Politiques et planification	\$1,349.0	\$1,214.3	(\$134.7)	
NB Public Libraries / Bibliothèques publiques du N.-B.	\$14,766.8	\$14,879.1	\$112.3	
Student Financial Assistance / Aide financière aux étudiants	\$35,618.0	\$32,216.0	(\$3,402.0)	(3)
Population Growth / Croissance démographique	\$6,878.0	\$4,133.5	(\$2,744.5)	(4)
Post-Secondary Affairs / Affaires postsecondaires	\$103,741.3	\$103,610.2	(\$131.1)	
Adult Learning and Skills / Apprentissage pour adultes	\$9,539.8	\$7,695.0	(\$1,844.8)	(5)
Labour / Travail	\$3,182.3	\$2,906.0	(\$276.3)	
Employment Development / Développement de l'emploi	\$17,092.0	\$11,667.2	(\$5,424.8)	(6)
Labour Market Agreement / Entente sur le marché du travail	\$14,854.0	\$11,988.0	(\$2,866.0)	(7)
Labour Market Development / Développement du marché du travail	\$90,351.0	\$71,645.0	(\$18,706.0)	(8)
Maritime Provinces Higher Education Commission / Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	\$277,096.0	\$276,966.1	(\$129.9)	
Totals – Ordinary Expenditures / Totaux – Dépenses ordinaires	\$580,262.2	\$544,237.7	(\$36,024.5)	

Explanations for variances greater than \$1,000,000 are found as Notes to the Statement of Financial Operations.
Les variances de plus de 1 000 000 \$ sont expliquées dans les Notes aux états financiers des opérations financières.

FINANCIAL DATA 2012-2013
DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013
**SPECIAL PURPOSE EXPENDITURES
(000's)**

 Statement of Financial Operations
for the Fiscal Period ending March 31, 2013

**DÉPENSES COMPTE A BUT SPÉCIAL
(000)**

 États financiers des opérations financières
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

	2012-2013			Notes
	Budget	Actual / Réelles	Variance over/(under) Écart plus/(moins)	
Canada Student Loans Program / Programme canadien de prêts étudiants	\$2,000.0	\$1,343.4	(\$656.6)	
Library Trust Fund / Fonds en fiducie pour bibliothèques	\$200.0	\$410.2	\$210.2	
NBCC Scholarship Fund / Fond de bourses d'études du CCNB	\$20.0	\$48.8	\$28.8	
Johann Wordel Account / Compte de Johann Wordel	\$3.0	\$1.1	(\$1.9)	
Recoverable Projects / Projets recouvrables	\$150.0	\$110.7	(\$39.3)	
Totals – Special Purpose Expenditures/ Totaux – Dépenses Compte à but spécial	\$2,373.0	\$1,914.2	(\$458.8)	

Explanations for variances greater than \$1,000,000 are found as *Notes to the Statement of Financial Operations*.
Les variances de plus de 1 000 000 \$ sont expliquées dans les *Notes aux États Financiers des opérations financières*.

Note 1 Sale of Goods and Services

The increase in revenues primarily resulted from greater than expected immigration applications.

Note 2 Conditional Grants - Canada

The decrease in revenues primarily resulted from less than expected client uptake in various Labour Market Agreement programs and in the Training and Skills Development program. In addition, there were less Targeted Initiatives for Older Workers due to late starts or cancelled projects.

Note 3 Student Financial Assistance

The decrease in expenditures was primarily due to savings in the Bad Debt Expenses, less than expected Timely Completion Program grants and New Brunswick Bursaries.

Note 4 Population Growth

The decrease in expenditures primarily resulted from the non-disbursement of a budgeted amount for the Immigration - Cultural Centre.

Note 5 Adult Learning and Skills

The decrease in expenditures is primarily due to a greater than expected number of literacy learners' costs eligible for support under the Labour Market Agreement and the Labour Market Development Agreement.

Note 6 Employment Development

The decrease in expenditures primarily resulted from less than expected uptake in Targeted Initiatives for Older Workers (late start or cancelled projects), and in the other Employment Development Services' programs.

Note 7 Labour Market Agreement

The decrease in expenditures primarily resulted from less than expected client uptake in various Labour Market Agreement programs. There were fewer expenditures in the Training and Skills Development, Workforce Expansion and Employment Services Programs.

Note 8 Labour Market Development Agreement

The decrease in expenditures primarily resulted from less than expected client uptake in the Training and Skills Development program.

Note 1 Vente de biens et services

L'augmentation des recettes découle principalement de la réception d'un nombre plus important que prévu de demandes d'immigration

Note 2 Subventions conditionnelles - Canada

La diminution des recettes repose principalement sur une participation des clients moins élevée que prévu dans divers programmes issus des ententes sur le marché du travail et dans le Programme de formation et de perfectionnement professionnel. De plus, il y a eu moins d'initiatives ciblées pour les travailleurs plus âgés en raison des débuts tardifs ou des projets annulés.

Note 3 Aide financière aux étudiants

La diminution des dépenses repose principalement sur : les économies réalisées dans les dépenses relatives aux mauvaises créances; les subventions moins élevées que prévu au titre du Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu; les Bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick.

Note 4 Croissance démographique

La diminution des dépenses repose principalement sur le non-paiement d'une somme prévue au budget pour le centre culturel en matière d'immigration

Note 5 Apprentissage pour adultes

La diminution des dépenses repose principalement sur le nombre plus élevé que prévu des coûts admissibles en matière de soutien aux apprenants en littératie dans le cadre de l'Entente sur le marché du travail et de l'Entente sur le développement du marché du travail.

Note 6 Développement de l'emploi

La diminution des dépenses repose principalement sur la participation moins élevée que prévu dans les initiatives ciblées pour les travailleurs âgés (début tardif ou projets annulés) et dans les autres programmes des services de développement de l'emploi.

Note 7 Entente sur le marché du travail

La diminution des dépenses repose principalement sur une participation des clients moins élevée que prévu dans divers programmes issus des ententes sur le marché du travail. Il y a eu moins de dépenses dans le Programme de formation et de perfectionnement professionnel, dans le Programme d'accroissement de l'emploi et dans le Programme des services d'emploi.

Note 8 Développement du marché de travail

La diminution des dépenses repose principalement sur une participation des clients moins élevée que prévu dans le Programme de formation et de perfectionnement professionnel.

FINANCIAL DATA 2012-2013**DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013****SUMMARY OF SPECIAL OPERATING AGENCY
(SOA) –
NEW BRUNSWICK COMMUNITY COLLEGE
REVENUE and EXPENDITURES
(000's)**Statement of Financial Operations
for the Fiscal Period ending March 31, 2013**SOMMAIRE DE L'ORGANISME DE SERVICES
SPÉCIAUX (OSS) – COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK
RECETTES et DÉPENSES
(000)**États financiers des opérations financières
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

	2012-2013			Notes
	Budget	Actual / Réelles	Variance over/(under) Écart plus/(moins)	
Opening Balance / Solde d'ouverture	\$3,869.0	\$5,237.9		
Revenue / Recettes				
Return on Investment / Produits de placements	\$0.0	\$2.2	\$2.2	
Sales of Goods and Services / Vente de biens et services	\$1,108.0	\$1,200.3	\$92.3	
Miscellaneous Revenues / Recettes diverses	\$0.0	\$480.4	\$480.4	
Transfer from Department / Transfert de ministères	\$4,397.0	\$4,605.6	\$208.6	
Total – Revenue / Total – Recettes	\$5,505.0	\$6,288.5	\$783.5	
Expenditures / Dépenses	\$7,205.0	\$7,081.4	(\$123.6)	
Surplus (Deficit) for the year / Excédent (déficit) pour l'année	(\$1,700.0)	(\$792.9)		
Closing Balance / Solde de fermeture	\$2,169.0	\$4,445.0		

Explanations for variances greater than \$1,000,000 are found as Notes to the Statement of Financial Operations.
Les variances de plus de 1 000 000 \$ sont expliquées dans les Notes aux états financiers des opérations financières.

FINANCIAL DATA 2012-2013
DONNÉES FINANCIÈRES 2012-2013

Summary of Expenditures – Employment, Literacy and WES programs
(000's)

Résumé des dépenses – Programmes de l'emploi, de l'alphabétisation et CET
(000)

Employment Programs / Programmes d'emploi	Canada-NB Labour Market Agreement / Entente Canada-N.-B. sur le marché de travail	Employment Development / Développement de l'emploi	Canada-NB Labour Market Development Agreement / Entente Canada-N.-B. sur le développement du marché du travail	Total
Work Ability / Aptitudes à l'emploi	\$449.8	\$1,301.7		\$1,751.5
Workforce Expansion / Accroissement de l'emploi	\$725.7	\$103.7	\$6,992.0	\$7,821.4
Training and Skills Development / Formation et perfectionnement professionnel	\$2,001.7		\$34,730.5	\$36,732.2
Student Employment and Experience Development / Stage d'emploi étudiant pour demain	\$551.1	\$4,990.9		\$5,542.0
Employment Services / Services d'emploi	\$36.9	\$1,921.2	\$18,651.4	\$20,609.5
Older Workers Initiative / L'initiative pour les travailleurs âgés		\$1,232.4		\$1,232.4
Workplace Essential Skills / Compétences essentielles au travail	\$2,720.8			\$2,720.8
CalNet Academic / Académique RésCAA	\$3,995.1			\$3,995.1
Centres of Excellence / Centre d'excellence	\$193.2			\$193.2
Community Access Learning / Centre d'accès communautaires	\$602.0			\$602.0
Subtotal Programs / Total partiel des programmes	\$11,276.3	\$9,549.9	\$60,373.9	\$81,200.1
Administration	\$711.7	\$2,117.3	\$11,271.1	\$14,100.1
Total Employment Programs Expenditures / Total des dépenses des programmes d'emploi	\$11,988.0	\$11,667.2	\$71,645.0	\$95,300.2
2012-2013 Budget	\$14,854.0	\$17,092.0	\$90,351.0	\$122,297.0
Variance over/(under) / Écart plus/(moins)	(\$2,866.0)	(\$5,424.8)	(\$18,706.0)	(\$26,996.8)

DESCRIPTION OF EMPLOYMENT PROGRAMS

Employment Development Branch delivered the following programs over the 2012-2013 fiscal:

Work Ability

The Work Ability Program provides workplace opportunities for individuals who have an employment action plan to assist them in developing the skills necessary for permanent employment. The Program provides wage subsidies to eligible employers who provide a job experience as defined in an individual's employment action plan.

Objectives:

- to provide unemployed New Brunswickers, who are case-managed, with appropriate skills to obtain work;
- to assist unemployed New Brunswickers, who are case-managed, with an opportunity for career exploration to establish a career goal; and
- to provide unemployed New Brunswickers, who have long-term employment barriers and are case-managed, with work experience to help them commit to a long-term employment action plan.

Workforce Expansion

The Workforce Expansion Program provides wage supplements to eligible employers who intend to create permanent employment or annually recurring seasonal jobs in New Brunswick. The Program also provides financial support to assist eligible individuals to start their own business.

Objectives:

- to stimulate the creation of long-term employment opportunities in the private sector;
- to assist unemployed individuals in securing sustainable employment;
- to stimulate the hiring of identified target groups in New Brunswick; and

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'EMPLOI

La direction du Développement de l'emploi a mis en œuvre les programmes suivants durant l'exercice financier 2012-2013 :

Aptitudes à l'emploi

Le programme Aptitudes à l'emploi offre aux personnes qui ont un plan d'action emploi la possibilité d'acquérir l'expérience du monde du travail pour les aider à perfectionner les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi permanent. Le programme prévoit une subvention salariale pour les employeurs qui remplissent les conditions requises et qui fournissent une expérience de travail correspondant au plan d'action emploi d'un particulier.

Objectifs :

- permettre aux gens du Nouveau-Brunswick sans emploi, en gestion de cas, d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver du travail;
- aider les gens du Nouveau-Brunswick sans emploi, en gestion de cas, à explorer les possibilités de carrière afin de se fixer un objectif de carrière; et
- fournir une expérience de travail aux gens du Nouveau-Brunswick sans emploi, en gestion de cas, qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi de longue durée afin de les aider à s'engager dans un plan d'action emploi à long terme.

Accroissement de l'emploi

Le programme Accroissement de l'emploi offre des subventions salariales aux employeurs admissibles qui sont en mesure de créer, au Nouveau-Brunswick, des emplois permanents ou des emplois saisonniers qui se répètent chaque année. Le programme offre également une aide financière aux personnes admissibles pour les aider à lancer leur propre entreprise.

Objectifs :

- stimuler la création d'offres d'emplois à long terme dans le secteur privé;
- aider les gens sans emploi à sécuriser un emploi durable;
- stimuler l'embauche des groupes cibles identifiés au Nouveau-Brunswick; et

- to assist unemployed individuals in securing sustainable self-employment.

Training and Skills Development

The Training and Skills Development Program assists case managed individuals, whose employment action plan identifies skill development as necessary, to access appropriate training and education programs so that they can achieve their goal of becoming self-reliant.

Objectives:

- to provide case-managed individuals with access to appropriate training and educational opportunities related to current and emerging employment opportunities; and
- to increase the number of individuals who find sustainable employment as a result of receiving financial assistance in support of a training intervention.

Student Employment and Experience Development (SEED)

The Student Employment and Experience Development Program provides post-secondary students with employment experience through summer jobs, co-operative placements, and self-employment opportunities.

Objectives:

- to provide students with employment experience related to their skills or education; and
- to provide students with an entrepreneurship experience.

Employment Services

The Employment Services Program provides necessary financial and professional support to ensure that labour force needs of New Brunswick employers and workers are met. Support is sometimes needed to get individuals into the labour force. Employers may require assistance to ensure the viability and sustainability of their workforce.

- aider les gens sans emploi à se créer un emploi durable au moyen d'un travail indépendant.

Formation et perfectionnement professionnel

Le programme de Formation et perfectionnement professionnel aide les personnes en gestion de cas, dont le perfectionnement professionnel nécessaire a été cerné dans le plan d'action emploi, à accéder aux programmes de formation et d'études appropriés qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs de devenir autonomes.

Objectifs :

- permettre aux personnes en gestion de cas d'accéder aux programmes de formation et d'études appropriés en rapport avec les possibilités d'emploi courantes et émergentes; et
- accroître le nombre de personnes qui trouvent un emploi durable après avoir reçu une aide financière en appui à une intervention dans leur formation.

Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED)

Le programme Stage d'emploi étudiant pour demain aide les étudiants et étudiantes postsecondaires à acquérir de l'expérience de travail grâce à des emplois d'été, des placements coopératifs et des possibilités de travail autonome.

Objectifs :

- fournir aux étudiants et étudiantes une expérience de travail en rapport avec leurs compétences ou leurs études; et
- fournir aux étudiants et étudiantes une expérience en entrepreneuriat.

Services d'emploi

Le programme Services d'emploi fournit le soutien financier et professionnel nécessaire pour répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick en matière de main-d'œuvre. Un soutien est parfois nécessaire pour permettre à des personnes d'intégrer la population active et les employeurs peuvent avoir besoin d'aide pour assurer la viabilité et la durabilité de leur main-d'œuvre.

Objectives:

- to assist individuals with permanent or long-term disabilities gain access to training and employment opportunities;
- to provide specialized employment services to assist clients in making the transition to employment;
- to identify new and better tools and approaches that are designed to help persons prepare for, return to, or keep employment and become productive participants in the labour force; and
- to help employers, employee/employer associations, community groups, communities, and other agencies improve their capacity for dealing with human resource requirements and address their labour force adjustment needs.

Objectifs :

- aider les personnes ayant une incapacité permanente ou à long terme à accéder à des possibilités de formation et d'emploi;
- fournir des services d'emploi spécialisés pour aider les clients et clientes à effectuer la transition vers l'emploi;
- cerner de nouveaux outils et démarches plus efficaces conçus pour aider les gens à se préparer à l'emploi, à retourner au travail ou à conserver leur emploi et à participer de façon productive à la population active; et
- aider les employeurs, les associations d'employé(e)s et d'employeurs, les groupes communautaires, les collectivités et autres organismes divers à améliorer leur capacité de gérer les exigences relatives aux ressources humaines et à faire face aux besoins d'adaptation de leur main-d'œuvre.

DESCRIPTION OF STUDENT FINANCIAL SERVICES PROGRAMS

Canada Student Loan

A Canada Student Loan is a federally subsidized loan providing a maximum of 60% of a student's assessed need, up to \$210 per assessed week of study. The loan is issued along with provincial loan funding on one integrated loan certificate and is interest-free to the student while in full-time studies. The loan becomes repayable with interest six months after a student leaves post-secondary studies.

Canada Student Grant for Students from Low-Income Families

The Canada Student Grant for Students from Low-Income Families is available to students who meet the grant eligibility requirements. It can be accessed for all years of a university undergraduate, college, or trade school program that is at least two years in duration. Students who meet income thresholds can receive \$250 per month of study.

Canada Student Grant for Students from Middle-Income Families

The Canada Student Grant for Students from Middle-Income Families is available to students who meet the Grant eligibility requirements and it can be accessed for all years of a university undergraduate, college or trade school program that is at least two years in duration. Students who meet income thresholds can receive \$100 per month of study.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES DES SERVICES FINANCIERS POUR ÉTUDIANTS

Prêt d'études canadien

Un prêt d'études canadien est un prêt subventionné par le gouvernement fédéral qui pourvoit un maximum de 60 p. 100 des besoins évalués d'un étudiant ou d'une étudiante, jusqu'à concurrence de 210 \$ par semaine d'études évaluée. Le prêt est consenti avec le prêt provincial sur un certificat de prêt intégré et est sans intérêt pour les étudiants à temps plein. Il devient remboursable avec intérêts six mois après la fin des études postsecondaires.

Bourse canadienne pour étudiants de famille à faible revenu

La Bourse canadienne pour étudiants de famille à faible revenu est accessible aux étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité et elle sera versée tous les ans pendant les études de premier cycle à l'université, au collège ou à l'école de métier qui sont d'une durée d'au moins deux ans. Les étudiants qui répondent aux critères du seuil de revenu peuvent recevoir 250 \$ par mois d'études.

Bourse canadienne pour étudiants de famille à revenu moyen

La Bourse canadienne pour étudiants de famille à revenu moyen est accessible aux étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité et elle sera versée tous les ans pendant les études de premier cycle à l'université, au collège ou à l'école de métiers qui sont d'une durée d'au moins deux ans. Les étudiants qui répondent aux critères du seuil de revenu peuvent recevoir 100 \$ par mois d'études.

DESCRIPTION OF STUDENT FINANCIAL SERVICES PROGRAMS

Canada Student Grant for Students with Dependants

The Canada Student Grant for Students with Dependants is available to eligible full-time students with dependant children if they have demonstrated high financial need. Students can receive \$200 per month of study, per child who is under 12 years of age at the beginning of the academic year.

Canada Student Grant for Students with Permanent Disabilities

The Canada Student Grant for Students with Permanent Disabilities is available to full-time and part-time students with demonstrated financial need. Students may qualify for up to \$2,000 per year. The Grant assists students with

permanent disabilities in covering the costs of accommodations, tuition, books, and other education-related expenses.

Canada Student Grant for Services and Equipment for Students with Permanent Disabilities

The Canada Student Grant for Services and Equipment for Students with Permanent Disabilities is available to full-time and part-time students with permanent disabilities who have exceptional education-related costs such as tutors, note-takers, interpreters, brailers or technical aids. Students can receive up to \$8,000 per academic year.

Canada Student Loan for Part-Time Studies

The Canada Student Loan for Part-Time Studies is available to students who meet eligibility requirements and are taking between 20% and 59% of a full-time course load. The maximum amount available is \$10,000 at any one time.

Canada Student Grant for Part-Time Studies

The Canada Student Grant for Part-Time Studies is available to high need part-time students to help cover the costs of education. The Grant of up to \$1,200 per year is available to students who meet the Grant eligibility requirements.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES DES SERVICES FINANCIERS POUR ÉTUDIANTS

Bourse canadienne pour étudiants ayant des personnes à charge

La Bourse canadienne pour étudiants ayant des personnes à charge est accessible aux étudiants à temps plein admissibles qui ont des enfants à charge si elles ont démontré un besoin financier élevé. Les étudiants peuvent recevoir 200 \$ par mois d'études pour chacun des enfants âgés de moins de 12 ans au début de l'année universitaire.

Bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente

La Bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente est accessible aux étudiants à temps plein et à temps partiel qui ont démontré un besoin financier élevé. Les étudiants peuvent être admissibles à un montant

maximum de 2 000 \$ par année. La bourse aide les étudiants ayant une incapacité permanente à payer les frais d'installation, les droits de scolarité, les livres et les autres dépenses liées à l'éducation.

Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente

La Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente est accessible aux étudiants à temps plein et à temps partiel ayant une incapacité permanente qui ont des coûts exceptionnels comme les tuteurs, les preneurs de notes, les interprètes, les machines à braille ou les aides techniques. Les étudiants peuvent recevoir jusqu'à 8 000 \$ par année universitaire.

Prêt d'études canadien pour les études à temps partiel

Le Prêt d'études canadien pour les études à temps partiel est accessible aux étudiants admissibles qui suivent entre 20 % et 59 % d'une charge de cours à temps plein. Le montant maximum disponible est de 10 000 \$ à n'importe quel moment.

Bourse canadienne pour étudiants à temps partiel

La Bourse canadienne pour étudiants à temps partiel est accessible aux étudiants à temps partiel qui ont des besoins manifestes. Ceux-ci peuvent recevoir une aide financière pour payer une partie des coûts de l'éducation. Les étudiants admissibles peuvent recevoir

un maximum de 1 200 \$ par année.

DESCRIPTION OF STUDENT FINANCIAL SERVICES PROGRAMS

Canada Student Grant for Part-Time Students with Dependants

The Canada Student Grant for Part-Time Students with Dependants is available to eligible students attending studies on a part-time basis, to assist with the costs of caring for their young children. Students with up to two children under 12 years of age may receive \$40 per week of study, while part-time students with three or more children under 12 years of age could receive \$60 per week of study at the beginning of the academic year.

New Brunswick Student Loan

A New Brunswick Student Loan is a provincially subsidized loan providing a maximum of 40% of a student's assessed need, up to a maximum of \$140 per assessed week of study. The loan is interest-free to the student while in full-time studies and becomes repayable with interest six months after a student leaves post-secondary studies.

New Brunswick Student Grant for Students from Low-Income Families

This program, introduced in early 2012, is designed to increase the participation of students from low-income families in post-secondary education by helping to cover unmet financial need. Eligibility for the grant is evaluated on a yearly basis and students can receive up to a maximum of \$3,000 per academic year.

Debt Reduction for Timely Completion Benefit

The Timely Completion Benefit is available to help post-secondary graduates by addressing accumulated student loan debt and to encourage the successful completion of studies in a timely manner. Graduates who apply, and who have total combined Canada and New Brunswick government student loans associated with a credential earned after April 1, 2009 exceeding \$26,000, will have 100 per cent of their New Brunswick Student Loan in excess of the combined \$26,000 threshold forgiven.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES DES SERVICES FINANCIERS POUR ÉTUDIANTS

Bourse canadienne pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge

La Bourse canadienne pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge est accessible aux étudiants ayant des personnes à charge qui étudient à temps partiel afin de payer une partie des coûts de la garde de leurs jeunes enfants. Les étudiants ayant au plus deux enfants âgés de moins de 12 ans peuvent recevoir 40 \$ par semaine d'études, alors que les étudiants à temps partiel ayant trois enfants ou plus âgés de moins de 12 ans peuvent recevoir 60 \$ par semaine d'études au début de l'année universitaire.

Prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick

Un prêt aux étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick est un prêt subventionné par le gouvernement provincial qui pourvoit un maximum de 40 p. 100 des besoins évalués d'un étudiant ou d'une étudiante, jusqu'à concurrence de 140 \$ par semaine d'étude évaluée. Le prêt est sans intérêt pour l'étudiant ou l'étudiante à temps plein et devient remboursable avec intérêts six mois après la fin des études postsecondaires.

Bourse du Nouveau-Brunswick pour étudiants de famille à faible revenu

Ce programme, mis en place au début de 2012, vise à accroître la participation aux études postsecondaires des étudiants de familles à faible revenu en aidant à couvrir les besoins financiers non comblés. L'admissibilité à la subvention est évaluée sur une base annuelle et les étudiants peuvent recevoir jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année d'études.

Prestation de réduction de la dette pour l'achèvement des études dans le délai prévu

La Prestation de réduction de la dette pour l'achèvement des études dans le délai prévu a pour but d'aider les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire à rembourser leurs prêts d'études accumulés et vise aussi à encourager les étudiants à terminer leurs études avec succès dans le délai prévu. Les diplômés qui présentent une demande et dont les prêts aux étudiants du gouvernement canadien et du gouvernement du Nouveau-Brunswick liés à un diplôme obtenu après le 1 avril 2009 dépassent 26 000 \$ n'auront pas besoin de payer le montant qui dépasse le seuil combiné de 26 000 \$.

DESCRIPTION OF STUDENT FINANCIAL SERVICES PROGRAMS

Repayment Assistance Plan

The Repayment Assistance Plan is designed to assist student loan borrowers who experience difficulties in meeting their loan repayment obligations. Under the plan, the amount a borrower pays back is based on how much the individual earns, how much they owe on their student loans, and on their family size.

New Brunswick Bursary

This non-repayable assistance is designed to benefit students enrolled in full-time studies that have received the maximum student loans available and demonstrate additional unmet financial need. Eligibility for the bursary is evaluated on a yearly basis and students can receive up to a maximum of \$90 per week of study.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES DES SERVICES FINANCIERS POUR ÉTUDIANTS

Programme d'aide au remboursement

Le Programme d'aide au remboursement a pour but d'aider les emprunteurs qui ont de la difficulté à rembourser leur prêt. En vertu de ce plan, le montant que l'emprunteur rembourse est fondé sur son revenu, sur le solde de son prêt étudiant et sur le nombre de personnes dans sa famille.

Bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick

Cette aide non remboursable est conçue à l'intention des étudiants inscrits à des études à temps plein qui ont obtenu le montant maximum des prêts étudiants disponibles et qui ont des besoins financiers non comblés. L'admissibilité à la bourse est évaluée chaque année et les étudiants peuvent recevoir jusqu'à 90 \$ d'aide par semaine d'études.

APPENDICES LIST OF PUBLICATIONS AND SURVEYS

2012 Survey of 2011 Graduates of the New Brunswick Community College

Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2011 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Community College Three-Year Graduate Follow-up Survey: 2012 Survey of 2008-2009 Graduates

Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2008-2009 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Labour Market Information Monthly (*newsletter*)

Occupational Outlook (*spreadsheet*)

Collective Bargaining in New Brunswick

Directory of Labour Organizations in New Brunswick

ANNEXES LISTE DES PUBLICATIONS ET SONDAGES

2012 Survey of 2011 Graduates of the New Brunswick Community College

Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2011 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Community College Three-Year Graduate Follow-up Survey: 2012 Survey of 2008-2009 Graduates

Sondage de 2012 sur le placement des diplômés de 2008-2009 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Bulletin mensuel sur le marché du travail (*bulletin*)

Coup d'œil des professions (*chiffrier*)

Conventions collectives au Nouveau-Brunswick

Annuaire des syndicats ouvriers au Nouveau-Brunswick

Further information on programs and services may be obtained from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour website: www.gnb.ca/labour or www.gnb.ca/training or www.gnb.ca/post-secondary

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos programmes et services en visitant le site web du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à l'adresse suivante : www.gnb.ca/travail ou www.gnb.ca/formation ou www.gnb.ca/postsecondaire